ACADÉMIE
DE BORDEAUX

Liberté
Égalité
Fraternité

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Bac +3

Rapport du jury

Juillet 2026

Sommaire

- **Préambule** *3*
- **Données statistiques** *4*
- **Les épreuves d'admissibilité** *5*
 - **Première épreuve** *5*
 - **Partie Français** *5*
 - **Partie Mathématiques** *13*
 - **Seconde épreuve** *18*
 - **Histoire-Géographie-EMC** *18*
 - **Sciences et Technologie** *21*
 - **Arts** *28*
 - **Langue vivante étrangère** *31*
 - **Troisième épreuve** *32*
 - **L'épreuve écrite d'occitan** *32*
 - **L'épreuve écrite de basque** *35*
- **Les épreuves d'admission** *42*
 - **Première épreuve** *42*
 - **Français** *42*
 - **Mathématiques** *46*
 - **Seconde épreuve** *50*
 - **Education Physique et Sportive** *50*
 - **Entretien avec le jury** *54*
 - **Troisième épreuve** *58*
 - **L'épreuve écrite d'occitan** *58*
 - **L'épreuve écrite de basque** *62*

Préambule

La session 2026 du concours externe de recrutement de professeurs des écoles (CRPE) est la première organisée au niveau licence. Elle met en œuvre la réforme du recrutement et de la formation initiale des professeurs, engagée par le décret n° 2025-352 du 17 avril 2025, et l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles, publié au JORF n° 94 du 19 avril 2025. Ce nouveau concours est ouvert aux étudiants inscrits en troisième année de licence. Il marque un changement profond : le recrutement a désormais lieu au début d'un parcours de formation professionnalisante, qui se poursuit ensuite en master.

Le concours reste un véritable acte de recrutement. Il ne vérifie pas encore une maîtrise professionnelle déjà construite. Il cherche à évaluer, chez les candidats, la solidité des connaissances fondamentales, la qualité du raisonnement et de l'expression, ainsi que leur capacité à se projeter dans le métier et dans les exigences du service public d'éducation. La formation dispensée après le concours doit pouvoir s'appuyer sur ces bases.

Les épreuves d'admissibilité montrent clairement ces priorités. Les épreuves d'admission prolongent cette logique à l'oral.

Le présent rapport rend compte des travaux conduits au cours de cette première session. Comme il s'agit d'un concours nouveau, il sert aussi de référence. Les candidats ajournés y trouveront des axes de progrès en vue d'une nouvelle candidature. Ceux qui se présenteront pour la première fois y trouveront les attendus et le niveau d'exigence d'un concours qui reste sélectif. Le rapport éclairera également les équipes chargées de préparer les étudiants au concours.

Pour chaque épreuve, les candidats trouveront les analyses rédigées par les membres du jury. Elles précisent les attendus au regard des sujets proposés cette année. Elles décrivent les difficultés des candidats qui n'ont pas réussi et les points forts de ceux qui ont réussi. Elles sont accompagnées de conseils concrets.
Le jury insiste en particulier sur un point : la maîtrise de la langue écrite et orale a une valeur de modèle dans la fonction de professeur des écoles. Les candidats doivent donc y porter la plus grande attention, notamment à l'orthographe, qu'elle soit lexicale ou grammaticale.

Je souhaite à tous les candidats de tirer le meilleur parti de ce rapport. J'adresse à chacune et à chacun mes vœux de réussite pour la session 2027.

Anne CHRISTIE
IA-DAASEN de la Gironde
Présidente du jury

Pour toute information utile et détaillée de chacune des épreuves de ce concours, les candidats sont invités à consulter le site ministériel spécifiquement dédié au CRPE :
http://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33983/enseigner-maternelle-elementaire-crpe.html

Données statistiques

CRPE Bac +3	POSTES	INSCRITS	PRESENTS	ADMISSIBLES	ADMIS
CONCOURS PUBLICS					
LGE Externe Public	**200**	2882	1636	541	**208**
LPE Externe Occitan	**14**	16	11	5	**3**
LPE Externe Basque		26	15	5	**3**
Sous Total Public	**214**	**2924**	**1662**	**551**	**214**
CONCOURS DU PRIVÉ					
LHE Externe Privé	**20**	461	168	44	**19**
LRE Externe Basque ISLRF	**6**	27	17	6	**3**
LRE Externe Basque ISFEC	**2**				
Sous Total Privé	**28**	**488**	**185**	**50**	**22**
TOTAL GENERAL	**242**	**3412**	**1847**	**601**	**236**

Les épreuves d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves des concours externe, concours externe spécial langue régionale, troisième concours et second concours internes, concours interne spécial langue régionale de recrutement de professeurs des écoles est celui de l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles.

Les savoirs à enseigner des programmes de cycles 1 à 3 justifient qu'il soit attendu des candidats une maîtrise des connaissances nécessaires à la maîtrise des savoirs du programme de cycle 4.

❖ La première épreuve d'admissibilité

L'épreuve écrite de français

↳ **L'épreuve (partie A) : durée 2 heures**

Dans le cadre de la réforme de la formation initiale, la session 2026 ouvrait pour la première fois le concours de professeur des écoles aux étudiants de L3.

L'épreuve de français est ainsi définie dans l'arrêté du 17 Avril 2025

L'épreuve vise à évaluer les connaissances disciplinaires en français et en mathématiques du candidat. Elle comporte deux parties indépendantes.
La première partie de l'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) n'excédant pas cinq cents mots. Elle comporte trois phases :

-une phase consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;

-une phase consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;

-une phase consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un court développement présentant un raisonnement rédigé et structuré :

↳ **Le sujet**

- **Partie 1 : Etude de la langue sur 3,5 points (4 questions)**

Une partie consacrée à **l'étude de la langue**, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat.
Les questions posées sur la session 2026 sont des questions classiques qui visent l'acquisition de connaissances de base sur la nature et la fonction, l'identification et la nature de propositions, l'identification des temps, des modes, et la maitrise des accords par la réécriture.

- **Partie 2 : Lexique et compréhension lexicale sur 1,5 points (2 questions)**

Des questions qui portent sur la sémantique en contexte et sur les connaissances lexicales.

- **Partie 3 : Réflexion et développement sur 5 points**

Une partie consacrée à **une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci** et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et

structuré. Le développement demande de répondre à une question précise de manière argumentée et illustrée, en appui du texte support. (cf plus bas).

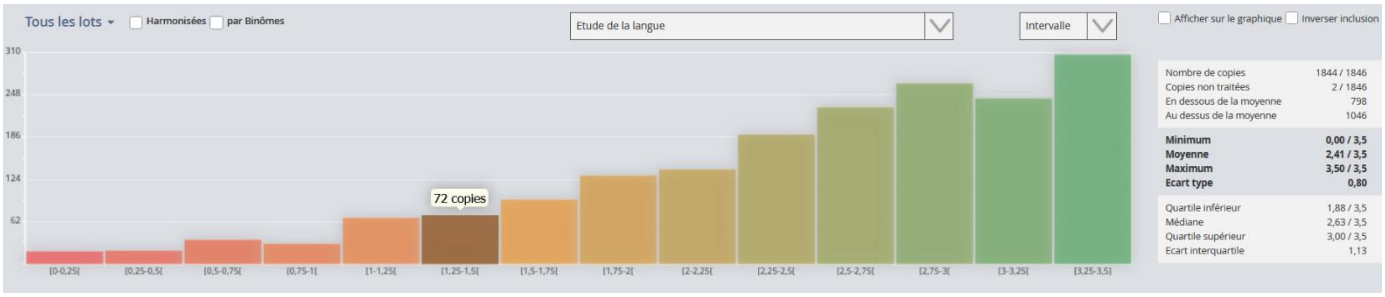
↳ Statistiques générales :

Pour la session 2026, 1846 copies ont été corrigées pour une médiane de 5.88 /10 et une moyenne de 5.75/10. La copie la plus basse obtient 0/10 et la copie la plus haute obtient 10/10. L'écart type est de 1,92.

Le Concours de Recrutement de Professeurs des Écoles (CRPE) 2026 a mis en lumière des différences chez les candidats, révélant à la fois des compétences techniques solides et des lacunes persistantes, notamment en matière de maîtrise de la langue et de culture générale. Les différentes parties de l'épreuve, conçues pour évaluer des savoirs disciplinaires alignés sur les attendus des cycles 3 et 4, ont permis de distinguer clairement les candidats bien préparés de ceux dont les bases nécessitent un renforcement urgent. Si certaines parties, comme la grammaire ou l'analyse morphologique, ont révélé une maîtrise satisfaisante des outils techniques, d'autres, telles que la rédaction d'un essai argumenté ou l'explication du sens en contexte, ont souligné des difficultés structurelles, tant sur le fond que sur la forme. Ce constat invite à une réflexion approfondie sur les attentes du concours et sur les moyens à mettre en œuvre pour y répondre efficacement.

↳ Première partie : Etude la langue (moyenne 2,41/3,5)

- **Statistiques**



L'épreuve de langue française du CRPE 2026 a évalué les compétences grammaticales, syntaxiques et orthographiques des candidats, en s'appuyant sur des exercices couvrant la réécriture, l'identification des natures et fonctions des mots, ainsi que la reconnaissance des temps et des modes verbaux. Les questions, conformes aux attendus des cycles 3 et 4, ont permis de mesurer la capacité des futurs enseignants à mobiliser des connaissances scientifiques et à les appliquer dans des situations de lecture ou d'écriture. Dans l'ensemble, cette épreuve a révélé un niveau globalement correct, mais aussi des disparités importantes entre les candidats.

- **Les conseils aux candidats**

Les points forts constatés résident principalement dans la maîtrise des outils d'analyse grammaticale.
Une partie significative des candidats a ainsi démontré une bonne connaissance des natures grammaticales, comme les pronoms ou les verbes, et a su organiser ses réponses de manière claire et structurée, notamment à travers l'utilisation de présentation en tableaux synthétiques. Les exercices de réécriture, tels que la transposition au pluriel ou la conjugaison, ont également été bien réussis, tout comme l'identification des subordonnées relatives.

Cependant, cette épreuve a aussi mis en évidence des difficultés récurrentes.
La confusion entre les modes et les temps verbaux, notamment l'identification erronée du conditionnel présent, a été la plus fréquente. Par ailleurs, l'analyse syntaxique s'est avérée incomplète pour de nombreux candidats, avec un taux d'échec élevé sur des notions comme le complément d'agent ou le découpage des propositions subordonnées. La terminologie utilisée est souvent restée approximative, avec des réponses superficielles et imprécises, comme l'usage de « pronom » au lieu de « pronom personnel », ce qui a pénalisé les candidats lors de l'évaluation.

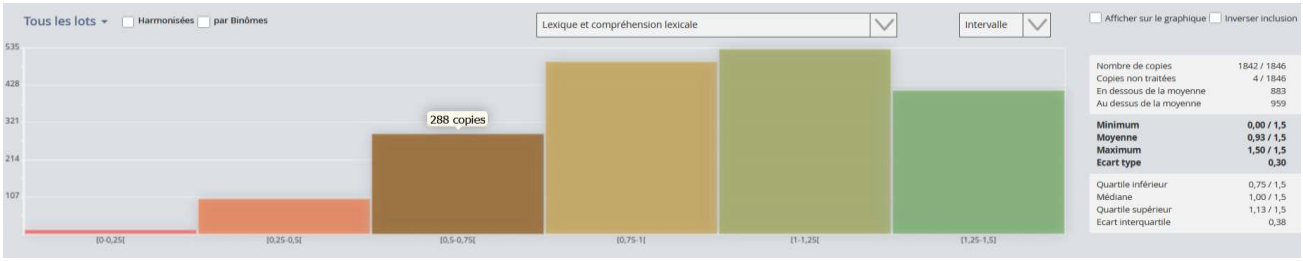
La qualité de la langue écrite des candidats a constitué un point noir de cette épreuve.

Aucune copie n'a été exempte d'erreurs, qu'elles soient lexicales ou grammaticales. La pauvreté du vocabulaire a été particulièrement notable, même sur des copies par ailleurs bien notées, et la syntaxe a souvent été défaillante, avec des phrases confuses, voire incompréhensibles. Ces lacunes, problématiques pour de futurs enseignants, ont été relevées dès la partie langue, soulignant l'urgence d'un travail approfondi sur l'orthographe, la grammaire et l'enrichissement lexical.

L'épreuve de grammaire a révélé un niveau globalement correct en analyse grammaticale, mais des lacunes critiques en orthographe, en syntaxe et en terminologie. Une révision ciblée et un travail sur la langue sont indispensables pour les futurs candidats.

Seconde partie : Lexique et compréhension lexicale (0,93/1,5)

Statistiques



L'épreuve de lexique du CRPE 2026 avait pour objectif d'évaluer la compréhension fine des mots et des expressions, l'analyse sémantique et morphologique, ainsi que la maîtrise des figures de style, à travers des exercices portants sur des textes littéraires, comme l'extrait de *Au Bonheur des Dames*, d'Emile Zola. Les questions, bien que globalement accessibles, ont révélé des lacunes importantes en compréhension contextuelle et en précision lexicale, malgré une maîtrise technique souvent satisfaisante.

Les conseils aux candidats

Les points forts : les candidats ont démontré une bonne maîtrise des aspects techniques du lexique, que ce soit la connaissance de la typologie des problèmes lexicaux ou l'analyse des stratégies de résolution de problèmes lexicaux et de compréhension lexicale.
La formation des mots, notamment l'identification des préfixes, suffixes et radicaux, a été globalement bien réussie. Les expressions simples, comme le sens littéral, ont été correctement comprises, et certains candidats ont fait preuve d'une bonne compréhension des textes proposés, identifiant par exemple la personnification. Les réponses, souvent structurées et concises, ont permis parfois de mettre en valeur une méthodologie rigoureuse.

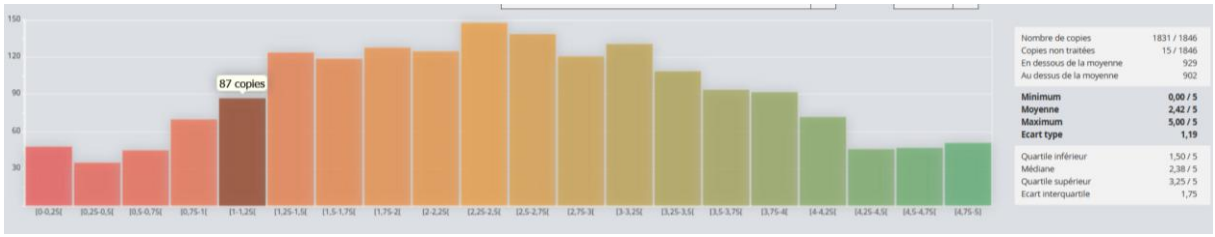
Cependant, cette épreuve a aussi révélé des difficultés majeures, notamment en ce qui concerne la compréhension et l'analyse sémantique.
Des candidats ont eu du mal à expliquer le sens des expressions en contexte, avec des contresens fréquents et des réponses confuses ou imprécises. Les figures de style, comme la métaphore ou la métonymie, ont été rarement identifiées, voire jamais pour certaines, et souvent confondues avec d'autres notions comme la famille de mots ou la synonymie. L'analyse morphologique en contexte a également été source de problèmes, avec une confusion récurrente entre la dérivation et la famille de mots, et une mauvaise identification des radicaux. Par ailleurs, les consignes ont parfois été mal comprises, avec des candidats oubliant d'utiliser le texte pour étayer leurs réponses, ou de citer les figures de style demandées.

La qualité de la langue écrite a, une fois encore, été un point faible. Les erreurs orthographiques et syntaxiques ont été fréquentes dans les explications, même sur des copies bien notées par ailleurs. Le vocabulaire utilisé est souvent resté pauvre, avec des termes vagues et des maladresses de formulation. Ces lacunes, particulièrement visibles dans les parties rédigées, ont appauvri la qualité des réponses et révélé un manque de précision dans l'expression écrite.

La partie lexique a révélé des lacunes en compréhension fine et en expression, malgré une maîtrise technique correcte de la formation des mots. La connaissance des figures de style les plus courantes et l'analyse en contexte sont les points noirs, à travailler en priorité

↳ Troisième partie : Réflexion et développement (moyenne 2,42/5)

- **Statistiques**



L'exercice de réflexion, qui compte pour la moitié des points de l'épreuve, a pour but d'évaluer la capacité des candidats à comprendre finement un texte, à structurer une argumentation cohérente et à mobiliser une culture générale et littéraire adaptée.
Le sujet, court et sans exigence formelle d'introduction ou de conclusion, portait sur des thématiques variées, littéraires ou d'actualité, notamment la modernité ou les changements. Cet exercice, bien que réalisable dans le temps imparti, a mis en lumière des disparités importantes entre les candidats.

Le sujet *: Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ?*

Votre réponse prendra appui sur le texte d'Émile Zola, vos lectures, votre culture, vos connaissances et expériences personnelles. Vous présenterez votre propos (entre 20 et 30 lignes) de façon structurée et argumentée. La rédaction d'une introduction et d'une conclusion n'est pas attendue.

- **Les conseils aux candidats**

Les points forts : les candidats ont globalement bien saisi les enjeux du texte proposé, à savoir un extrait du roman d'Emile Zola, *Au Bonheur des dames*~~),~~ et ont su problématiser le sujet. La

réflexion a souvent été structurée, avec des propositions organisées en paragraphes argumentés, où les arguments étaient suivis d'exemples. Certains candidats ont même ajouté une introduction ou une conclusion, bien que cela ne soit pas exigé, démontrant ainsi une volonté de rigueur méthodologique. Par ailleurs, les champs lexicaux des textes ont été bien identifiés, et la formation des mots (préfixes, suffixes, radicaux), a été globalement maîtrisée. Enfin, quelques copies se sont distinguées par leur excellence, avec des développements construits et des exemples variés tirés de la littérature ou de l'histoire.

Cependant, cet exercice a aussi révélé des difficultés majeures, tant sur le fond que sur la forme. La réflexion est souvent restée superficielle, avec un manque d'analyse critique ou de recul historique. Les exemples proposés ont été pauvres, avec une répétition fréquente de références limitées à la vie contemporaine, comme Disney ou Netflix, et un manque de diversité culturelle, littéraire ou artistique. De plus, les candidats ont eu du mal à exploiter le texte de manière pertinente, avec un recours souvent maladroit aux extraits proposés, et des oublis fréquents des termes clés du sujet, comme « changements » ou « modernité ». La gestion du temps a également posé problème, avec des copies incomplètes ou trop courtes, les candidats n'ayant pas toujours organisé leur temps pour développer leurs idées ou relire leur travail. Sur la forme, la structure de l'argumentation a souvent été défaillante, avec des arguments peu variés, des transitions maladroites, et des écarts par rapport au sujet.

La qualité de la langue écrite a, une fois de plus, été un point critique. Les erreurs orthographiques et syntaxiques ont été systématiques, avec des accords non maîtrisés, des confusions entre « é » et « er », des accents aléatoires ou « plats », et des phrases non verbales. Le vocabulaire a souvent été pauvre, avec des termes vagues et des redondances, ce qui a appauvri la réflexion et nui à la clarté des propositions. De trop nombreuses copies ont présenté des erreurs nuisant au sens, et la maîtrise de la langue écrite a été jugée trop fragile pour des futurs enseignants, avec une rhétorique élémentaire souvent mal maîtrisée.

L'exercice de réflexion a révélé un déséquilibre entre une compréhension globale correcte du sujet et des lacunes majeures en argumentation, en culture générale et en maîtrise de la langue. Les priorités sont d'enrichir la culture littéraire, de s'entraîner à rédiger des essais argumentés en temps limité et de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Pour bien préparer l'épreuve

Pour aborder sereinement cette épreuve du CRPE, les futurs candidats devront impérativement travailler plusieurs axes. Tout d'abord, un renforcement de la maîtrise de la langue s'impose : réviser les accords, la ponctuation, les sons homophones comme « é » et « er », et enrichir son vocabulaire par la lecture et l'utilisation de synonymes précis. Ensuite, il sera essentiel d'améliorer sa culture générale en lisant des classiques de la littérature, en analysant des extraits et en variant les références culturelles, littéraires, historiques et artistiques, afin d'éviter les exemples naïfs ou répétitifs. La maîtrise des bases disciplinaires devra également être consolidée, avec un focus sur les notions souvent mal comprises, comme le conditionnel, le complément d'agent, les voix active et passive, ou encore les figures de style les plus courantes (métaphore, métonymie, personnification, figures d'opposition…). Enfin, un entraînement en conditions réelles, avec des épreuves simulées en temps limité, permettra de mieux gérer le stress et le temps, et d'éviter les copies incomplètes ou les oublis de relecture. Ces efforts combinés permettront aux candidats de se présenter au concours avec une préparation optimale, tant sur le fond que sur la forme.

Références

Les candidats peuvent se référer à *La Grammaire du français, terminologie grammaticale*, publiée sur eduscol (https://eduscol.education.fr/document/1872/download)

La Grammaire du Français du CP à la 6ème, (https://eduscol.education.fr/document/45262/download), comme points d'appui à la lecture d'une grammaire qu'ils choisiront, par exemple.

***Le Grévisse de l'enseignant, grammaire de référence*, J.C. Pellat, S. Fonvielle**, dont la réédition récente tient compte du document publié sur eduscol par exemple.

Des grammaires plus complexes peuvent aussi être sollicitées pour des analyses de cas limites, comme ***La Grammaire Méthodique du Français*,** M. Rigal, J-C. Pellat, R. Rioul.

Voir les ressources en ligne et libres d'accès : terminologie grammaticale (https://eduscol.education.fr/document/1872/download) **et grammaire du français** (https://eduscol.education.fr/document/1872/download?attachment).

Concernant la maitrise syntaxique et notamment la capacité des candidats à l'identifier, dénommer et délimiter précisément des types de proposition, nous encourageons les futurs candidats à s'entraîner régulièrement au découpage de propositions en matérialisant le schéma hiérarchique délimitant, identifiant et imbriquant les propositions pour affiner leur maîtrise. Ainsi, le jury ne peut que leur conseiller de réaliser fréquemment une analyse de proposition de ce type.

Eléments de correction

- **Etude de la langue (3,5 points)**

1. **Dans le premier paragraphe, identifiez le temps et le mode des verbes soulignés** 0,75 point

Mouret, disait-on, **avait traité** avec le baron Hartmann, président du Crédit Immobilier, et il **occuperait** tout le pâté de maisons, sauf la façade future sur la rue du Dix-Décembre, où le baron **voulait** construire une concurrence au Grand-Hôtel. (lignes 9-12)

Occurrences	Temps	Mode
avait traité	Plus-que-parfait	Indicatif
occuperait	Conditionnel présent	Indicatif
voulait	Imparfait	Indicatif

2. **Récrivez ce passage en mettant le sujet au pluriel** 1 point

Seule, au milieu de ce bouleversement, l'étroite masure du vieux Bourras restait immobile et intacte, obstinément accrochée entre les autres murailles, couvertes de maçons. (lignes 14-15)

Seules, au milieu de ce bouleversement, les étroites masures du vieux Bourras restaient immobiles et intactes, obstinément accrochées entre les autres murailles, couvertes de maçons.

3. Indiquez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots soulignés 1 point

Dans la boutique, Denise éprouva le même serrement de cœur. Elle la revoyait assombrie, gagnée davantage par la somnolence de la ruine. (lignes 23-24)

Occurrences	Nature	Fonction
Dans la boutique	Groupe nominal prépositionnel Ou Groupe prépositionnel	Complément circonstanciel de lieu
le même serrement de cœur	Groupe nominal	Complément d'objet direct (COD) du verbe « éprouver » ou « éprouva »
la	Pronom personnel	Complément d'objet direct (COD) du verbe « revoir » ou « revoyait »
par la somnolence	Groupe nominal prépositionnel Ou Groupe prépositionnel	Complément d'agent du participe passé (passif) « gagnée » ou du verbe « gagner »

4. Délimitez les propositions qui forment cette phrase complexe et précisez leur nature. 0.75 point

Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu, **/** la rue était justement barrée par une file de tombereaux,**/** qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard.(lignes 16-17)

Occurrences	Nature
Lorsque, le lendemain, Denise se rendit avec Pépé chez l'oncle Baudu	3 propositions acceptées : Proposition subordonnée conjonctive **ou** Proposition subordonnée circonstancielle **ou** Proposition subordonnée conjonctive circonstancielle (de temps)
la rue était justement barrée par une file de tombereaux	Proposition principale
qui déchargeaient des briques devant l'ancien hôtel Duvillard.	Proposition subordonnée relative Ou Proposition subordonnée relative adjective.

- **Lexique et compréhension (1,5 points)**

1. **Expliquez le sens de l'expression « une détresse tombait de la façade entière ».** (ligne 21°

Sens en contexte :

Cette métaphore ou personnification / métonymie ne signifie pas que la façade « souffre » réellement, mais que son aspect délabré, sombre, vieilli et dépassé donne une impression de misère et de décrépitude.

Figure : métaphore ou personnification/métonymie

Dans ce passage de *Au Bonheur des Dames*, l'expression « une détresse tombait de la façade entière » est **une métaphore**, car la devanture de la boutique *Le Vieil Elbeuf* est assimilée à un visage.

2. **a. Analysez la formation et donnez le sens du mot « immobile ».** (ligne 15).

Formation :
L'adjectif « immobile » est un mot formé **par dérivation** à l'aide du **préfixe * in- /*im-**, (modifié orthographiquement en *im- devant le m du radical) et du **radical /base***mobile (qui est identique à l'adjectif « mobile »).

Sens du mot :
Le préfixe, à valeur privative, sert à nier la caractéristique exprimée par la base : « immobile » signifie « qui n'est pas mobile », c'est-à-dire « qui ne peut pas être déplacé ».

2-b. Donnez deux autres mots formés à partir du premier élément constitutif du mot « immobile ».

im- : *impossible, impoli, immature, immortel, impatient, immense, impassible…*
in- : *infaisable, incalculable, intransigeant…*
ill- : *illogique, illisible…*
irr- : *irremplaçable, irrésistible…*

- **Réflexion et développement (5 points)**

Faut-il avoir peur des changements engendrés par la modernité ?
Votre réponse prendra appui sur le texte d'Émile Zola, vos lectures, votre culture, vos connaissances et expériences personnelles.

Vous présenterez votre propos (entre 20 et 30 lignes) de façon structurée et argumentée. La rédaction d'une introduction et d'une conclusion n'est pas attendue.

Attendus	**Remarques :**
On attend du candidat : - Un développement cohérent et construit, qui met en avant un raisonnement clair et pertinent en lien avec la question. - La prise en compte et la compréhension du texte de Zola sont essentielles - Il est attendu une maitrise de la langue correcte ; une maitrise de la langue défaillante sera sanctionnée dans cette partie. - Longueur minimale de 20 lignes	On sanctionnera ; - Les interprétations erronées du texte - Les exemples non pertinents - Une maitrise de la langue défaillante

L'épreuve écrite de mathématiques

L'épreuve

L'épreuve écrite de mathématiques du CRPE Bac +3 a pour objectif d'évaluer les connaissances disciplinaires des candidats, leur maîtrise des notions inscrites dans les programmes de l'école primaire et du collège, ainsi que leur capacité à raisonner, argumenter et rédiger avec précision.

Le sujet est composé de cinq exercices indépendants couvrant différents domaines des mathématiques : probabilités, organisation et traitement de données, géométrie plane, calcul littéral, numération décimale, raisonnement logique, repérage sur un axe gradué, etc. Les exercices permettent d'évaluer à la fois des compétences techniques et des capacités de mise en relation, de modélisation et de justification des raisonnements.

L'ensemble du sujet est progressif et équilibré. Plusieurs questions relèvent directement des attendus du cycle 3, tandis que certaines tâches plus ouvertes ou nécessitant une démonstration plus rigoureuse font appel à des connaissances et compétences du cycle 4.

Une attention particulière est portée à la qualité de la rédaction, à la précision du vocabulaire mathématique et à la cohérence des raisonnements.

Le sujet proposé

Le sujet comporte cinq exercices indépendants.

L'exercice 1 porte sur l'exploitation d'un tableau à double entrée et sur des calculs de probabilités. Il permet d'évaluer les compétences des candidats relatives à la lecture attentive d'un énoncé, l'organisation de données numériques ainsi que les notions d'union, d'intersection et de probabilité conditionnelle.

L'exercice 2 propose un travail autour d'un motif évolutif. Il sollicite des compétences de description, de généralisation et d'écriture algébrique. Les candidats doivent également utiliser des notions liées à l'utilisation d'un tableur et résoudre une situation mobilisant des multiples et une équation simple.

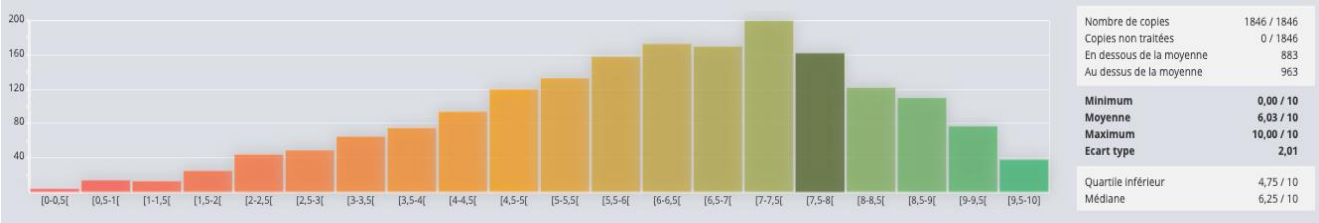
L'exercice 3 évalue des connaissances en géométrie plane : propriétés des polygones réguliers, calcul d'angles, reconnaissance de triangles particuliers et mise en œuvre du théorème de Pythagore. Dans cet exercice, il est attendu des candidats une rédaction rigoureuse et l'utilisation correcte du vocabulaire géométrique.

L'exercice 4 consiste à analyser plusieurs affirmations et à déterminer si elles sont vraies ou fausses en justifiant la réponse. Cet exercice mobilise des connaissances variées en numération, en arithmétique, en proportionnalité et en raisonnement démonstratif. Il demande également de savoir distinguer un contre-exemple d'une preuve générale.

L'exercice 5 porte sur la lecture d'un axe gradué, les fractions, les nombres décimaux et les comparaisons de nombres. Des compétences fondamentales en calcul et en raisonnement sont évaluées.

Le sujet permet ainsi d'apprécier la capacité des candidats à mobiliser des connaissances mathématiques élémentaires dans des contextes variés tout en adoptant une posture de futur enseignant attentif à la précision du langage et à la structuration de ses raisonnements.

Statistiques générales



Cette année, 1846 copies ont été corrigées. La qualité globale des copies (présentation, orthographe, logique, rigueur mathématique) reste à améliorer, notamment pour ce qui concerne le respect du formalisme mathématique.

La moyenne sur l'ensemble des copies corrigées est de 6,03/10. De plus, 963 des 1846 copies corrigées obtiennent une note supérieure à la moyenne. Il est à noter que 38 très bonnes copies obtiennent une note située entre 9,5 et 10/10.

À l'inverse, le jury s'inquiète du niveau fondamental en mathématiques des 100 candidats qui ont obtenu une note éliminatoire (inférieure à 2,5/10), soit environ 5,4% des candidats, et de la représentation qu'ils se font de ce concours exigeant.

Analyse des productions

Analyse globale

Les copies révèlent une forte hétérogénéité relativement à la maîtrise des connaissances mathématiques fondamentales et à la qualité de la rédaction. Les exercices les plus accessibles, reposant sur des calculs directs ou des situations proches des pratiques scolaires du cycle 3, sont généralement les mieux réussis. En revanche, les exercices nécessitant une généralisation, une modélisation algébrique ou une démonstration rigoureuse discriminent davantage les candidats.

Les correcteurs soulignent que de nombreux candidats cherchent à rédiger abondamment, parfois au détriment de l'efficacité et de la précision. Bien que certaines questions ne nécessitent pas de justification détaillée, plusieurs candidats consacrent un temps important à des explications longues, parfois confuses ou mathématiquement fragiles, ce qui les empêche de traiter l'intégralité du sujet.

Globalement, les candidats maîtrisent mieux les procédures de calcul que les raisonnements mathématiques nécessitant abstraction, généralisation ou structuration logique. Plusieurs copies révèlent également une fragilité importante concernant l'utilisation du vocabulaire mathématique et la maîtrise du formalisme.

Points positifs

Le tableau à double entrée de l'exercice 1 est correctement complété dans une très grande majorité des copies. Les questions de lecture directe ainsi que les calculs numériques simples sont, dans l'ensemble, bien réussis.

Les premières questions de l'exercice 2 portant sur les motifs évolutifs sont souvent bien comprises et mettent en évidence une bonne capacité des candidats à repérer et exploiter des régularités.

Le théorème de Pythagore est globalement maîtrisé et mobilisé de manière pertinente dans la plupart des situations. De même, les calculs d'angles dans les figures géométriques sont généralement réussis lorsque les propriétés géométriques sont correctement identifiées.

Les exercices de géométrie montrent que de nombreux candidats sont capables d'engager une démarche de résolution cohérente et pertinente. Les questions nécessitant la recherche d'un contre-exemple simple sont également relativement bien traitées lorsqu'elles sont clairement repérées.

Les questions de repérage sur un axe gradué ainsi que celles faisant intervenir des fractions sont globalement bien réussies.

Par ailleurs, plusieurs copies témoignent d'un réel effort de rédaction et de justification des réponses, traduisant une bonne prise en compte des attentes du concours. Enfin, certains candidats se distinguent par la qualité de leurs raisonnements personnels, à la fois pertinents, rigoureux et bien structurés, notamment dans les exercices 2 et 4.

Difficultés rencontrées

Probabilités et traitement de données

Les notions de probabilité demeurent fragiles pour une partie importante des candidats. Dans l'exercice 1, de nombreuses erreurs concernent le calcul de la probabilité de l'union de deux événements, le double comptage de l'intersection, la confusion entre probabilité simple et probabilité conditionnelle ainsi que l'utilisation incorrecte de l'effectif total comme dénominateur.

Plusieurs candidats ne semblent pas maîtriser pleinement le sens des expressions « au moins l'une » ou « aussi ». Certains résultats incohérents, notamment des probabilités supérieures à 1, ne sont pas remis en question.

Écriture algébrique et généralisation

L'exercice 2 met en évidence des difficultés importantes chez plusieurs candidats en calcul littéral et en généralisation. Si les premières étapes du motif sont généralement bien identifiées, le passage à l'expression générale reste difficile pour de nombreux candidats.

Des erreurs fréquentes apparaissent, comme la confusion entre le rang du motif et le nombre de carreaux, des expressions incorrectes du type « n = 3n - 2 », une mauvaise gestion des parenthèses ou encore des difficultés à résoudre une équation simple.

La question relative au tableur est particulièrement discriminante. Les erreurs les plus fréquentes concernent l'oubli du signe « = », des références incorrectes aux cellules, l'utilisation inadaptée du symbole « $ » ou des formules ne pouvant pas être étirées vers le bas.

Ces difficultés révèlent une maîtrise encore insuffisante des usages élémentaires d'un tableur pourtant présents dans les programmes scolaires.

Géométrie et rédaction mathématique

L'exercice 3 montre chez de nombreux candidats un manque de rigueur dans la mise en œuvre de raisonnements géométriques. Les difficultés principales concernent la confusion entre triangle isocèle et triangle équilatéral, l'oubli de préciser, dans un triangle rectangle, le sommet de l'angle droit, l'oubli de la double nature « rectangle isocèle », ainsi que des justifications imprécises ou incomplètes.

Plusieurs candidats mobilisent des raisonnements complexes alors que l'utilisation d'une propriété simple suffirait. De nombreuses copies révèlent également des difficultés concernant l'usage du vocabulaire géométrique et la rédaction des démonstrations.

Le théorème de Pythagore est souvent correctement identifié, mais les hypothèses d'application ne sont pas toujours énoncées. Certains candidats utilisent des formulations incorrectes telles que « les droites sont de même longueur », ou confondent triangles semblables et triangles égaux.

Numération et raisonnement

L'exercice 4 est le plus discriminant de l'épreuve. Il met en lumière des fragilités importantes dans la maîtrise de la numération décimale, la compréhension des notions de multiple et diviseur, la capacité à construire un raisonnement général et la connaissance de la définition d'un nombre décimal.

La comparaison des promotions pose de grandes difficultés à de nombreux candidats. Plusieurs d'entre eux comparent des quantités non comparables (prix et quantité) ou se limitent à paraphraser l'énoncé sans mettre en œuvre de véritable raisonnement mathématique.

La dernière question portant sur les nombres décimaux est très échouée. Peu de candidats connaissent précisément la définition d'un nombre décimal sous la forme d'une fraction décimale.

Éléments de correction

Le barème valorise avant tout la cohérence des raisonnements et la compréhension des notions mathématiques mobilisées. Une erreur intermédiaire n'empêche pas nécessairement l'attribution de points dès lors que la démarche demeure cohérente et bien argumentée.

Dans l'exercice 1, les candidats doivent compléter correctement un tableau à double entrée avant de mobiliser les notions d'union d'événements et de probabilité conditionnelle. La cohérence des calculs et des raisonnements est prise en compte dans l'évaluation.

L'exercice 2 repose sur l'identification d'une suite arithmétique de raison 3 ainsi que sur la capacité à exprimer une relation en fonction de n. Une attention particulière est portée au formalisme des écritures algébriques ainsi qu'à la maîtrise de la syntaxe des formules d'un tableur.

Dans l'exercice 3, les candidats mobilisent plusieurs propriétés géométriques élémentaires : la somme des angles d'un triangle, les propriétés d'un polygone régulier inscrit dans un cercle et le théorème de Pythagore. Le barème permet de valoriser les raisonnements corrects, même lorsque la rédaction manque ponctuellement de rigueur.

L'exercice 4 nécessite soit la production d'un contre-exemple pertinent, soit la mise en œuvre d'une démonstration générale. Les raisonnements fondés uniquement sur quelques exemples particuliers ne permettent pas, à eux seuls, d'établir une conclusion valide.

Enfin, l'exercice 5 évalue la capacité des candidats à lire et exploiter un axe gradué, à manipuler des fractions et à comparer des nombres rationnels sans recourir à la calculatrice.

- **Conseils aux candidats**

Le jury recommande aux candidats de prendre le temps de lire attentivement l'ensemble du sujet avant de commencer la résolution des exercices afin d'identifier les questions les plus accessibles et d'optimiser la gestion du temps de l'épreuve.

Une attention particulière doit être portée à l'adéquation entre la longueur des justifications rédigées et les attendus de chaque question. Une rédaction concise mais rigoureuse permet souvent de gagner un temps précieux.

Les candidats gagnent également à vérifier systématiquement la cohérence de leurs résultats. Certaines erreurs pourraient ainsi être détectées, notamment lorsqu'un calcul de probabilité amène à un résultat strictement supérieur à 1 ou lorsqu'un calcul conduit à une valeur manifestement incompatible avec la situation étudiée.

Le jury encourage par ailleurs un renforcement des connaissances fondamentales en probabilités, en particulier concernant les notions d'union, d'intersection et de probabilité conditionnelle. La maîtrise du calcul littéral et de la généralisation constitue également un point d'attention important.

L'utilisation d'un tableur doit faire l'objet d'un entraînement régulier, notamment pour ce qui concerne la syntaxe des formules, les références de cellules et les mécanismes de recopie automatique.

Il est également recommandé de revoir certaines définitions fondamentales du programme, en particulier celle de nombre décimal dont la maîtrise demeure indispensable.

En géométrie, une plus grande rigueur rédactionnelle est attendue : les hypothèses doivent être clairement précisées, les objets géométriques correctement nommés et le vocabulaire mathématique utilisé avec précision.

Le jury invite également les candidats à s'exercer à la rédaction de démonstrations courtes, structurées et convaincantes, ainsi qu'à distinguer clairement une preuve générale d'une vérification sur quelques exemples particuliers ou de la production d'un contre-exemple.

Enfin, le développement de réflexes de contrôle et de relecture constitue un levier important de progression. En effet, une relecture attentive permet souvent de repérer des erreurs de calcul, des imprécisions de vocabulaire ou des faiblesses de raisonnement qui pénalisent inutilement les copies.

❖ La seconde épreuve d'admissibilité

Histoire-géographie et Enseignement moral et civique

↳ L'épreuve

L'épreuve, définie dans l'arrêté du 17 avril 2025, "permet d'apprécier les connaissances du candidat et ses capacités d'analyse et de réflexion en histoire-géographie et enseignement moral et civique."

"En histoire-géographie et enseignement moral et civique, les questions permettent une évaluation de la maîtrise de repères spatiaux, chronologiques et de connaissances fondamentales dans les trois disciplines, et des aptitudes du candidat à répondre aux questions posées en rédigeant de manière claire et argumentée ou à compléter, selon la demande, une carte, un croquis, un schéma, ou une frise chronologique. Les questions sont de nature variée dans leur formulation, et peuvent porter, le cas échéant, sur des documents de nature diverse."

L'article 11 prévoit que « le jury tient compte dans la notation des épreuves de la maîtrise écrite et orale de la langue française (vocabulaire, grammaire, conjugaison, ponctuation, orthographe). »

Le programme de l'épreuve est constitué pour la session 2026 du programme d'histoire-géographie et enseignement moral et civique… du cycle 4 en vigueur à la rentrée scolaire 2025.

↳ Présentation du sujet – session 2026

Le sujet de cette première session répond à la définition de l'épreuve dans ses différentes dimensions.

Il comprend la maitrise de repères spatiaux et chronologiques, des connaissances fondamentales en histoire (thème 1 du programme de 3e : *L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945) - La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance*.) et en géographie (sur la répartition de la population – thème 1 du programme de géographie de 3e : *Dynamiques territoriales de la France contemporaine : - Les aires urbaines, une nouvelle géographie d'une France mondialisée - Les espaces de faible densité (espaces ruraux, montagnes, secteurs touristiques peu urbanisés) et leurs atouts*.). Il comprend également un fond de croquis à compléter. Enfin, en EMC, l'exercice porte sur une valeur fondamentale de la République – l'égalité- en prenant appui sur des documents divers – texte, tableau statistique, document iconographique.

3.1 Histoire (5 points) Quelles sont les caractéristiques du régime de Vichy ?

3.2 Géographie (5 points) Représentez sur le fond de carte ci-joint la répartition de la population française

3.3. EMC (10 points)

1. Pourquoi l'égalité est-elle considérée comme un principe fondamental de l'école de la République ?

2. L'égalité des droits est affirmée par la loi. Que nous apprend le document 2 ?

3. Montrez comment l'école met en œuvre le principe d'égalité entre tous les élèves, quelles que soient leurs différences. Précisez comment l'EMC, par ses finalités, peut contribuer à cet objectif.

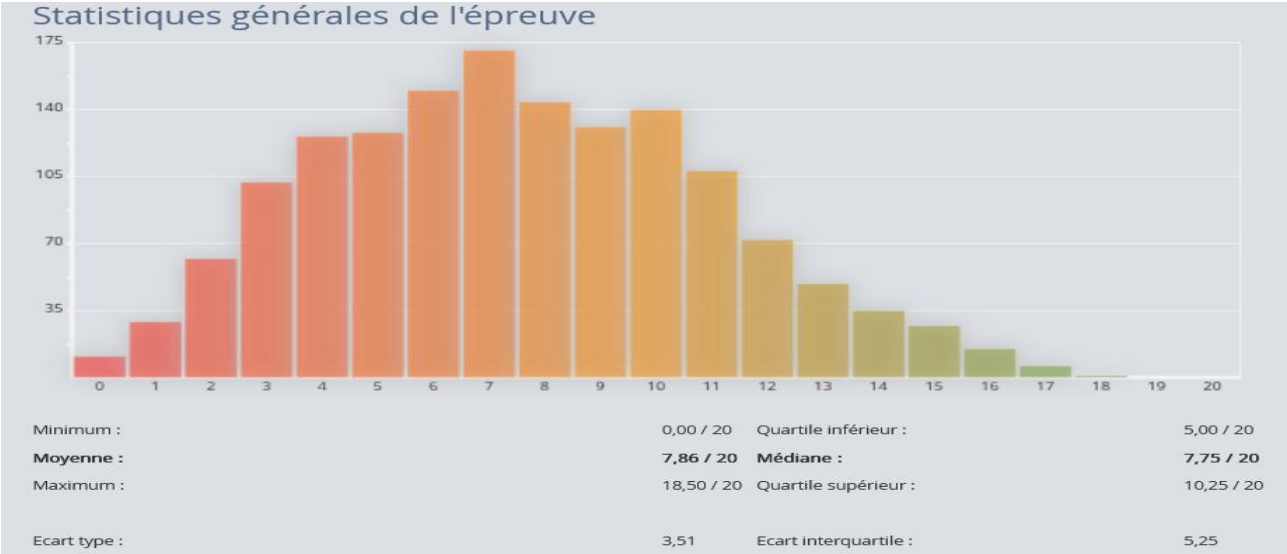
Document 1 : Article L111-1 du Code de l'éducation (Modifié par LOI n°2021-1109 du 24 août 2021 - art. 58)

Document 2 : Extrait de la note d'information de la DEPP : « En petite section de maternelle, des acquis plus solides pour les élèves nés en début d'année et pour les filles », février 2025 (tableau statistique sur les « scores moyens des élèves selon les domaines d'apprentissage et le profil de l'élève » - sexe, PCS des parents, trimestre de naissance)

Document 3 : Affiche de sensibilisation à l'égalité filles-garçons produite par des élèves de CE2 de l'école française Robert Desnos à Tunis (Tunisie), année scolaire 2022-2023

Statistiques générales

Il y a eu, lors de cette première session 1506 candidats à composer en histoire, géographie, enseignement moral et civique, comme un des trois domaines de la deuxième épreuve d'admissibilité. C'est beaucoup plus que pour le concours CRPE M2 (604). Comme l'épreuve s'adresse à des candidats qui n'ont pas encore eu de formation professionnelle, elle vise à vérifier des capacités et des savoirs fondamentaux. Le candidat répond justement aux questions ou pas. L'épreuve est donc discriminante.
La moyenne générale est faible : 7,86 pour l'ensemble des copies, avec une médiane à 7,75, signe de la faiblesse des acquis fondamentaux de nombreux candidats. Un quart des notes se situent en dessous de 5 ; un quart au-dessus de 10,25.



Analyse des productions

Les exercices ont été variablement réussis.

-La question d'histoire convoquait des connaissances sur une période fondamentale de l'histoire de France. Si plusieurs des quatre caractéristiques du régime (une dictature autoritaire, la mise en place de la Révolution Nationale, l'antisémitisme, la collaboration) figurent dans les copies de

façon plus ou moins détaillée, l'utilisation d'un lexique précis pour les qualifier et en identifier les grandes dimensions est souvent absent**.** Trop peu de candidats évoquent la propagande, la censure, la suppression des valeurs et de la devise républicaine, la suppression des libertés personnelles et politiques, l'affirmation de nouvelles valeurs, une idéologie nationaliste, la collaboration politique ou économique, la milice et la collaboration active dans la déportation et le génocide des Juifs, notamment. Il s'agit-là de connaissances que des élèves qui passent le DNB peuvent être amenés à utiliser.

-**L'exercice de géographie** a été particulièrement mal réussi, que ce soit du point de vue des connaissances ou de la méthodologie de la cartographie. Le fond de carte proposé a pu troubler des candidats par le nombre des points représentant les chefs-lieux départementaux et les principaux cours d'eau. Les erreurs sur la localisation des grandes aires urbaines ont été fréquentes et peu de candidats en ont nommé ne serait-ce que quelques-unes. La localisation et la délimitation de zones de densité de population forte et faible a été souvent très approximative, même si bien évidemment on ne pouvait attendre qu'une schématisation. Il s'agissait de faire apparaitre les grandes métropoles, les littoraux particulièrement breton et méditerranéen, les grandes vallées fluviales (axe de la Seine jusqu'à la région parisienne, axe rhodanien ; axe ligérien) le nord et l'Est de la France, comme territoires de forte densité de population. A l'inverse la « diagonale du vide », les massifs montagneux dont la Corse et les Landes apparaissaient comme des zones de faible densité. Dans la légende le codage de chacune des zones n'a pas souvent respecté un principe de gradation et le report sur le croquis des figurés de la légende a parfois été bien peu rigoureux.

-**L'exercice d'EMC,** qui comptait pour la moitié des points de ce domaine de l'épreuve pouvait apparaitre comme plus simple, dans la mesure où le candidat avait des documents à l'appui. Trop souvent les réponses ont consisté en une paraphrase de ces documents. La réponse à la première question est de ce point de vue assez emblématique. Les éléments de réponse peuvent être identifiés dans le document 1. Encore faut-il avoir à l'esprit les enjeux que représente la mise en œuvre de la valeur égalité dans le système éducatif pour la Nation et la République, pour pouvoir en identifier les différentes dimensions tout en les articulant. Ainsi, la cohésion nationale, l'unité républicaine ou le mérite individuel plutôt que les privilèges de la naissance sont des enjeux essentiels pour comprendre pourquoi l'égalité est un principe fondamental de l'école de la République. L'analyse du document 2, tableau statistique a été mieux réussie du moins pour la compréhension des données, moins pour leur analyse. Par exemple, les écarts de réussite entre PCS très favorisées et défavorisées, bien identifiés par de nombreux candidats, se comprend par la question du capital culturel des familles. Enfin, la réponse à la troisième question supposait des candidats d'être au clair sur les finalités de l'enseignement de l'EMC, notamment dans la lutte contre les discriminations et l'appropriation des valeurs républicaines.

-La **maîtrise de la langue française** reste un critère discriminant : des erreurs orthographiques récurrentes, de syntaxe ou de ponctuation nuisent à la lisibilité de certaines productions.

↳ Conseils aux candidats

1. Maîtriser les connaissances disciplinaires

-En Histoire comme en Géographie, la maitrise de repères fondamentaux (chronologie, événements, repères spatiaux…) dans le cadre des programmes de cycle 4 est un incontournable. Ainsi des candidats auraient pu éviter de situer la période du régime de Vichy juste après la Première Guerre mondiale.
-Être capable de caractériser des périodes et des espaces par des traits spécifiques, avec un lexique adapté.

-Connaitre les méthodes et démarches de l'histoire et de la géographie, en particulier pour cette dernière les principes de la représentation cartographique. De façon général il est important pour les candidats de s'être entrainé sur les différents langages utilisés dans nos disciplines

2. **En EMC**

Maîtriser les notions fondamentales, les valeurs et les principes de la République, c'est-à-dire pouvoir les caractériser, en comprendre les fondements et les enjeux et les relier à l'idée démocratique et républicaine. Connaitre les symboles de la République.

3. **Connaissance des programmes**

Connaitre les programmes d'histoire, de géographie et d'EMC du cycle 4, en comprendre les finalités et l'enjeu des questions abordées par rapport au projet républicain que porte l'école.

4. **Soigner la langue et la forme**

Éviter les formulations vagues, approximatives ou redondantes.
Utiliser un lexique précis, une syntaxe correcte, et structurer clairement les différentes parties de la réponse.

5. **S'entrainer** notamment à l'aide de manuels scolaires du cycle 4

↳ **Conclusion générale**

La réussite à l'épreuve repose sur un bagage de connaissances solides, mises en perspective. Elle est à la portée des candidats qui vont construire progressivement dans le temps de la préparation une culture historique, géographique et civique ainsi que la maitrise de langages disciplinaires fondamentaux.

Sciences et technologie

↳ **L'épreuve**

La session 2026 marque la première mise en œuvre du concours de recrutement de professeurs des écoles au niveau licence (bac+3). La seconde épreuve écrite d'admissibilité porte sur trois domaines choisis par le candidat parmi quatre : histoire-géographie et enseignement moral et civique, sciences et technologie, arts et langue vivante.

Dans le domaine « Sciences et technologie », l'épreuve vise à évaluer les connaissances scientifiques du candidat ainsi que sa capacité à mobiliser une démarche d'investigation, à exploiter des documents variés, à analyser des données et à construire un raisonnement scientifique rigoureux. Les questions relèvent des trois composantes du domaine : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie. Elles peuvent s'appuyer sur des documents, schémas, photographies, tableaux de données ou situations contextualisées.

L'épreuve proposée cette année s'inscrit pleinement dans cette logique en mobilisant à la fois des connaissances scientifiques fondamentales et des compétences d'analyse de documents, de raisonnement et d'argumentation.

Le sujet proposé

Le sujet intitulé « Les scientifiques à bord de la Station Spatiale Internationale (ISS) » proposait un fil conducteur original autour de la vie et des activités scientifiques réalisées dans la Station spatiale internationale.

Cette contextualisation permettait d'aborder de manière cohérente plusieurs champs disciplinaires du programme :

- la physique avec l'étude du mouvement de l'ISS, la détermination de son altitude, les transferts d'énergie et la régulation thermique ;
- les sciences de la vie avec la photosynthèse, les besoins des végétaux et l'analyse expérimentale de la production d'amidon ;
- la technologie avec l'étude d'un système automatisé de régulation thermique et l'analyse d'un programme informatique.

Le sujet comportait neuf questions largement indépendantes, alternant restitution de connaissances, exploitation de documents, schématisation et raisonnement scientifique. Certaines questions étaient directement accessibles à partir de connaissances de base (photosynthèse, besoins des végétaux, chaîne énergétique), tandis que d'autres nécessitaient davantage d'initiative dans l'exploitation des données et la mobilisation simultanée de plusieurs connaissances scientifiques (calcul de l'altitude de l'ISS, analyse expérimentale des zones de la feuille, régulation automatisée).

L'ensemble constituait un sujet équilibré permettant d'évaluer à la fois la maîtrise des notions scientifiques fondamentales et les compétences d'analyse attendues d'un futur professeur des écoles.

Analyse des productions

Analyse globale :

Les correcteurs soulignent la bonne adéquation du sujet avec les objectifs de la nouvelle épreuve. Le contexte de l'ISS a suscité l'intérêt des candidats tout en permettant d'aborder des notions scientifiques variées. La plupart des candidats ont traité l'ensemble des questions, même si certaines réponses montrent une tendance à la paraphrase des documents plutôt qu'à leur véritable exploitation.

Les écarts de réussite observés tiennent principalement à la qualité du raisonnement scientifique et à la maîtrise du vocabulaire disciplinaire.

Points positifs :

Les meilleures copies se caractérisent par une expression claire, une bonne structuration des réponses et une utilisation rigoureuse du vocabulaire scientifique. Les candidats les plus performants ont su distinguer observation, interprétation et conclusion dans les questions d'analyse documentaire.

Les questions portant sur les besoins des végétaux, le trajet de l'eau dans la plante, la captation du dioxyde de carbone et la chaîne énergétique ont été globalement bien réussies. Les schémas

demandés ont souvent été correctement réalisés et les connaissances de base relatives à la photosynthèse apparaissent globalement maîtrisées.

Les copies les plus solides montrent également une bonne capacité à mobiliser simultanément plusieurs informations issues de différents documents afin de construire un raisonnement cohérent.

Difficultés rencontrées :

La principale difficulté du sujet concerne la question 2 relative à la détermination de l'altitude de l'ISS. Cette question exigeait une démarche complète mobilisant lecture des documents, calcul de vitesse, utilisation de la géométrie du cercle et interprétation du résultat obtenu. De nombreux candidats n'ont réalisé qu'une partie du raisonnement ou ont commis des erreurs dans l'enchaînement des calculs.

Des difficultés importantes ont également été observées dans l'utilisation du vocabulaire scientifique. Les notions de trajectoire et de vitesse ont fréquemment été confondues lors de la description du mouvement de l'ISS. De même, certains candidats ont éprouvé des difficultés à distinguer observation et interprétation lors de l'analyse des résultats expérimentaux relatifs à la photosynthèse.

Plusieurs correcteurs signalent également une tendance à l'imprécision dans les justifications et à la paraphrase des documents sans véritable exploitation scientifique. Enfin, l'orthographe et la qualité de l'expression écrite demeurent fragiles dans un nombre non négligeable de copies.

Éléments de correction :

Question 1 : Mouvement de l'ISS

Dans le référentiel géocentrique, décrire le mouvement de l'ISS lorsqu'elle tourne autour de la Terre en caractérisant sa trajectoire et sa vitesse. Justifier.

Réponse attendue :

- Le mouvement est **circulaire** par rapport au référentiel géocentrique car la **trajectoire** de l'ISS autour de la Terre est un **cercle**.

- Le mouvement est aussi **uniforme** par rapport au référentiel géocentrique car la **vitesse** de l'ISS est **constante**.

Cette question a globalement été comprise mais les réponses sont souvent restées incomplètes. La principale difficulté concernait l'utilisation simultanée des deux caractéristiques attendues du mouvement : la trajectoire circulaire et la vitesse uniforme. Le terme « uniforme » a fréquemment été oublié ou remplacé par des termes inadaptés. De nombreux candidats ont également confondu les notions de mouvement et de trajectoire, ou encore les adjectifs « rectiligne » et « uniforme ». Les correcteurs soulignent ainsi une maîtrise parfois insuffisante du vocabulaire associé à la description d'un mouvement.

Question 2 : Altitude et type d'orbite de l'ISS

*À partir des données rappelées ci-dessous et des **documents 1 et 2**, calculer une valeur approchée de l'altitude h de l'ISS et en déduire le type d'orbite de l'ISS.*

Réponse attendue :

Cette question exige une prise d'informations directement sur les documents et une mobilisation des connaissances du candidat :

Extraction d'informations :

- d'après le document 1 le rayon de la trajectoire de l'ISS est $R = R_T + h$ avec R_T rayon terrestre et h l'altitude de l'ISS.
- l'énoncé précise qu'en 24 h l'ISS parcourt 16 fois sa trajectoire
- le type d'orbite est déduit du calcul de l'altitude en utilisant les données du document 2

Mobilisation de connaissances :

- formule de calcul d'une vitesse moyenne $v = \frac{D}{\Delta t}$
- périmètre d'un cercle de rayon R : $D = 2\pi R$

Raisonnement / enchaînement des étapes :

- calcul de la durée du parcourt Δt : on calcule la durée d'un tour de l'ISS : **Δt = 24 h/16 = 1,5 h**
- calcul de la distance D : on calcule la **distance parcourue pendant la période Δt** :

 $v = \frac{D}{\Delta t}$ soit $D = v \times \Delta t$ = 28 000 x 1,5 = 42 000 km

- déduction du rayon puis de l'altitude h : $D = 2\pi R$ donc $R = \frac{D}{2\pi} = \frac{42\,000}{6} = 7\,000\ km$
- d'où l'altitude par rapport au sol $h = R - R_T = 630\ km$

Conclusion :

Il s'agit d'une **orbite basse LEO**.

Il est possible que le candidat fasse un raisonnement en partie littéral et passe à l'application numérique à la fin. Par exemple $h = (v \times \frac{\Delta t}{2\pi}) - R_T$

Il est possible que le candidat raisonne en prenant comme durée de parcourt 24h et une distance parcourue égale à 16 fois le périmètre de la trajectoire.

Ces raisonnements sont évidemment acceptés.

Cette question apparaît comme la plus difficile du sujet. Une grande partie des candidats ne l'a pas traitée ou l'a seulement abordée de manière incomplète. Les correcteurs signalent de nombreuses erreurs de calcul, des raisonnements interrompus avant leur terme et des difficultés à mobiliser les informations fournies dans les documents. Plusieurs remarques soulignent également que le barème permettait de valoriser certains éléments de démarche même lorsque le raisonnement scientifique n'était pas totalement maîtrisé. Cette question a donc fortement discriminé les candidats.

Question 3 : Les besoins des végétaux pour la photosynthèse

Indiquer les besoins des végétaux nécessaires à la réalisation de la photosynthèse.

Réponse attendue :

Les plantes ont besoin : de dioxyde de carbone (ou gaz carbonique), d'eau, de sels minéraux et de lumière

Les réponses ont souvent identifié une partie des besoins nécessaires à la photosynthèse, mais l'oubli des sels minéraux est très fréquent. Certains candidats ont également confondu les notions de matière minérale et de nutriments ou ont mobilisé des connaissances hors sujet, comme l'équation de la respiration. Cette question met en évidence une connaissance parfois incomplète des besoins des végétaux.

Question 4 : Trajet de l'eau dans la plante

*Reproduire, de manière succincte le schéma du **document 3** en fléchant le trajet de l'eau dans la plante lorsqu'elle puise l'eau du sol.*

Réponse attendue :

On attend des flèches qui partent des racines vers les feuilles. On n'attend rien sur l'évapotranspiration.

Cette question a été largement réussie. Les candidats ont généralement su reproduire le schéma demandé et représenter correctement le trajet de l'eau dans la plante. Les rares erreurs observées concernent principalement l'absence de fléchage ou un schéma insuffisamment explicite. Dans l'ensemble, cette question n'a pas constitué une difficulté majeure.

Question 5 : Captation du dioxyde de carbone

Indiquer sur le schéma précédent, le lieu de captation du CO_2 présent dans l'air lors de la photosynthèse.

Réponse attendue :

Le CO_2 est capté au niveau des feuilles. On attend qu'au moins une feuille soit mise en évidence (fléchée ou entourée par exemple) sur le dessin. Si les végétaux chlorophylliens aériens absorbent majoritairement le CO_2 via les feuilles, il y a également une absorption même très faible par les tiges : si un(e) candidat(e) a fléché l'absorption du CO_2 à la fois au niveau des feuilles et de la tige du végétal chlorophyllien aérien, la réponse est correcte.

Les réponses à cette question sont globalement satisfaisantes. Les candidats ont majoritairement identifié correctement le lieu de captation du dioxyde de carbone dans la plante. Les erreurs restent marginales et cette question fait partie des plus réussies du sujet.

Question 6 : Conditions nécessaires à la photosynthèse et production d'amidon

*À partir du **document 4**, analyser les résultats observés dans les zones 1, 2 et 3 afin d'identifier les conditions nécessaires à la photosynthèse dans une feuille et à la production d'amidon.*

Réponse attendue :

Cette question exige une prise d'informations directement sur les documents et le sujet.

Description des 3 zones

- **Zone 3** : Zone initialement verte ET éclairée : On y observe que le ®lugol s'est assombri.
- **Zone 2** : Zone initialement verte SANS lumière : On y observe que le ®lugol reste jaune.
- **Zone 1** : Zone Initialement blanche ET éclairée : On y observe que le ®lugol reste jaune.

Interprétation des 3 zones

- **Zone 3** : Il y a eu production de glucide (amidon)
- **Zone 2** : Il n'y a pas eu production de glucide (amidon)
- **Zone 1** : Il n'y a pas eu production de glucide (amidon)

Comparaison :
Le candidat doit comparer les zones 1 et 3 pour déterminer le rôle du pigment dans la photosynthèse.
Le candidat doit comparer les zones 2 et 3 pour déterminer le rôle de la lumière dans la photosynthèse.

Le candidat ne doit pas comparer les zones 1 et 2, dans ce cas la comparaison est considérée fausse.

Conclusion :
Les conditions nécessaires à la photosynthèse sont :
- la présence du pigment vert (chlorophylle) de la feuille
- la lumière pour permettre la production d'amidon (matière organique).

Cette question a posé davantage de difficultés que les précédentes. Si les candidats parvenaient généralement à décrire les résultats observés dans les différentes zones, ils avaient souvent du mal à structurer leur analyse en distinguant clairement description, comparaison, interprétation et conclusion. La comparaison des zones, pourtant essentielle pour mettre en évidence les conditions nécessaires à la photosynthèse, était fréquemment absente ou insuffisante. Malgré cela, de nombreux candidats parvenaient tout de même à formuler une conclusion correcte.

Question 7 : Fonction du système ACTS

*À partir de la description de l'ACTS ci-dessus et du **document 5**, indiquer quel est le **besoin** auquel répond le système ACTS.*

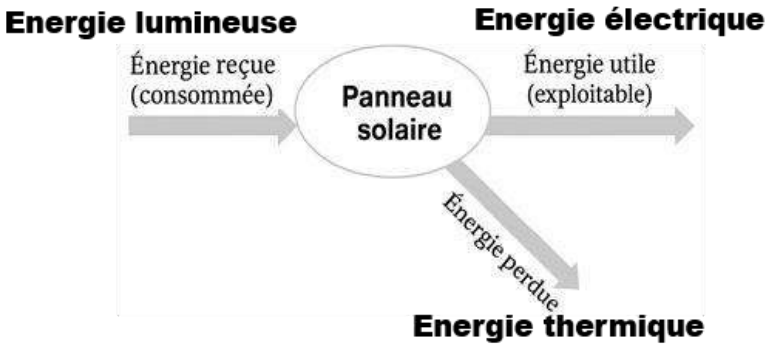
Réponse attendue :

Le système ACTS permet de **réguler la température** de l'ISS.

Cette question a été plutôt bien réussie dans son ensemble. La principale difficulté concernait l'utilisation du vocabulaire scientifique précis. Beaucoup de candidats se sont limités à reformuler les documents sans employer les termes attendus. Une confusion récurrente a été observée entre les notions de régulation thermique et de simple prévention de la surchauffe.

Question 8 : Chaîne énergétique

Reproduire sur la copie, la chaine énergétique du ***document 6*** *et la compléter en nommant les 3 énergies mises en jeu.*



On accepte les termes énergie solaire, ou rayonnement à la place d'énergie lumineuse et chaleur à la place d'énergie thermique

Cette question a été globalement bien traitée. Les candidats ont généralement su reproduire la chaîne énergétique demandée. Toutefois, certains ont rencontré des difficultés pour identifier ou positionner correctement les différentes formes d'énergie. Une confusion ponctuelle entre énergie solaire et énergie nucléaire a également été signalée par certains correcteurs.

Question 9 : Choix du programme de régulation

Indiquer lequel de ces deux programmes A ou B permet de maintenir la température intérieure de l'ISS autour d'une valeur stable. Justifier la réponse en expliquant la logique du contrôle mis en œuvre.

Réponse attendue :

Le programme A permet de maintenir la température de l'ISS autour d'une valeur stable entre 18°c et 25°C car lorsqu'il fait trop chaud, il oriente les radiateurs vers l'espace, pour évacuer la chaleur, et lorsqu'il fait trop froid il les oriente vers la Terre, pour conserver la chaleur.

Les candidats identifient le plus souvent le programme correct permettant de maintenir une température stable dans l'ISS. En revanche, la justification de ce choix est fréquemment insuffisante ou imprécise. Cette question nécessitait une lecture attentive des documents ainsi qu'une compréhension de la logique de régulation mise en œuvre. Lorsqu'elle n'était pas traitée, cela semblait souvent lié à un manque de temps en fin d'épreuve.

↳ Conseils aux candidats

Les futurs candidats gagneront à renforcer leur maîtrise des connaissances scientifiques fondamentales du programme de l'école primaire, notamment dans les domaines du vivant, de la matière, de l'énergie et des objets techniques.

Une attention particulière doit être portée à l'utilisation d'un vocabulaire scientifique précis. Les termes employés ont un sens spécifique et doivent être utilisés avec rigueur. Les notions de trajectoire, vitesse, énergie, régulation ou photosynthèse doivent être maîtrisées.

Il est également recommandé de s'entraîner régulièrement à l'exploitation de documents scientifiques variés. De nombreuses questions nécessitent de croiser plusieurs informations issues de documents différents avant de construire une réponse argumentée.

Enfin, les candidats doivent veiller à distinguer clairement l'observation des résultats, leur interprétation et la conclusion scientifique qui en découle. Une réponse courte mais rigoureuse est souvent plus pertinente qu'un développement long mais imprécis. Une attention particulière à la qualité de l'expression écrite, à l'orthographe et à la présentation générale de la copie demeure indispensable pour valoriser les connaissances scientifiques mobilisées.

Arts

L'épreuve

Le domaine arts repose sur le socle des programmes des enseignements artistiques du cycle 4, et sur un programme limitatif.
Deux disciplines sur 3 sont à traiter : Arts plastiques et visuels, et Education musicale. Il n'y a pas eu de sujet Histoire des arts proposé cette année.

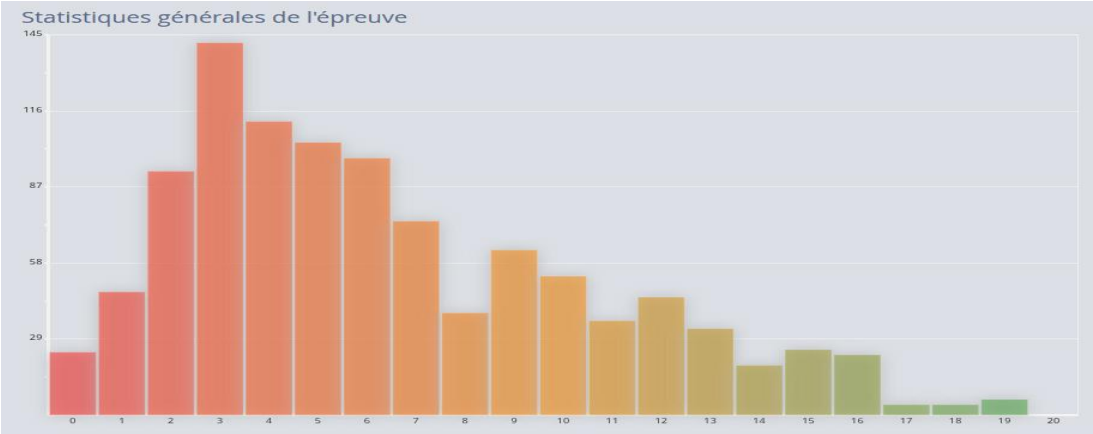
Le sujet proposé

Le sujet proposé est composé de deux questions distinctes et complémentaires. Leur articulation vise à amener le candidat à réfléchir à la relation entre la référence proposée et la question du programme limitatif, puis à élargir celle-ci à des enjeux spécifiques, notamment relatifs à la mise en œuvre et aux choix opérés par l'artiste.
Ainsi, les deux questions s'appuient sur des compétences analytiques, tout autant que descriptives, mais également sur la capacité du candidat à corréler des savoirs et des connaissances, au service d'une réflexion élargie, en s'appuyant sur les données du sujet.
Le libellé du sujet d'éducation musicale : la première question traite de l'expression romantique dans Le Voyage d'hiver de Franz Schubert. Dans la seconde question, le candidat devra expliquer comment la subjectivité du compositeur romantique s'exprime à travers ses œuvres, en prenant appui sur une citation du philosophe allemand Novalis.
« Rendre romantique le monde, c'est nous faire prendre conscience de sa magie, de son mystère, de sa merveille. C'est éduquer le sens pour voir l'ordinaire comme extraordinaire, le familier comme étrange, le mondain comme sacré, le fini comme infini. »
Le Monde doit être romantisé, Georg Philipp Friedrich von Hardenberg dit Novalis (2 mai 1772- 25 mars 1801)
a. En quoi les thèmes de prédilection de Schubert (la solitude, le voyage, l'illusion, le temps immobile, le fantastique, la mort), traduisent-ils l'expression des émotions dans le Voyage d'hiver ? Étayer votre propos par d'autres exemples précis ?
b. A partir de la citation ci-dessus, vous expliquerez en quoi le romantisme en musique se caractérise par l'expression de la subjectivité. Vous illustrerez votre réponse par quelques exemples.
Le sujet d'arts plastiques s'appuie sur le domaine "Questionner la ressemblance (peinture, sculpture, photographie)" et s'articule lui aussi en deux questions relatives à la reproduction, fournie, d'une œuvre du peintre David Hockney :

a. L'image réalisée par David Hockney est-elle le résultat d'une simple observation du réel ?
b. Quels éléments (couleur, lumière, outil) renforcent l'effet de ressemblance et quels éléments s'en éloignent ?

Statistiques générales

1044 candidats ont choisi le sujet « Arts » au concours. Les notes correspondent à la moyenne des 2 disciplines. 619 copies sont en-dessous de la moyenne, 425 sont au-dessus. Les notes s'étendent entre 0 et 19,5 sur 20.
La moyenne générale de cette épreuve est de 6,84.



Analyse des productions

Analyse globale
Globalement, les candidats ne se sont pas préparés à cette épreuve difficile. En arts plastiques, certains ont répondu sèchement « oui » ou « non à la question a. Or il s'agit bien de démontrer ses capacités à mobiliser des savoirs, à déployer une argumentation, à analyser, à relier des œuvres entre elles.

Points positifs
Les bonnes copies reflètent un travail de préparation sérieux sur les œuvres de référence (Schubert, Berlioz et Chopin).
L'usage du vocabulaire musical était utilisé à bon escient avec des exemples précis.
Les spécificités de la période romantique étaient abordées.
Pour les arts plastiques il n'a pas été établi de liste d'œuvres de référence sur la question de la ressemblance. Les candidats doivent donc s'attendre à devoir analyser une œuvre qu'ils ne connaissent pas, mais qu'ils peuvent aborder par analogie avec d'autres œuvres qu'ils auraient croisées lors de leur formation. Ces analogies peuvent porter sur les aspects plastiques (forme, couleur, matérialité, lumière…), la technique employée ou le processus de fabrication, et plus marginalement le sens ou l'usage. Les bonnes copies ont manifesté une connaissance du vocabulaire plastiques, une compétence à décrire l'œuvre de manière nuancée et questionnante, une capacité à la mettre en relation avec d'autres œuvres ou mouvements artistiques.

Difficultés rencontrées

Beaucoup de candidats semblent avoir choisi les épreuves d'arts par défaut, sans préparation spécifique, ce qui se traduit par des copies vides de contenu pertinent

Les réponses étaient très souvent des re-formulations ou re-citations du sujet. Les connaissances musicales et la période romantique n'étaient connues des candidats.
Les apports culturels étaient inappropriés car d'époques non romantiques. Les interprétations personnelles de la citation de Novalis étaient hasardeuses.
Une culture artistique quasi absente : peu de connaissances sur les mouvements, artistes ou procédés techniques (en AP comme en EM).
L'œuvre plastique a pu être décrite très sommairement sans entrer ni dans le détail ni la nuance d'une réelle analyse.
Confusion entre description et analyse : les copies se limitent souvent à des descriptions sans interprétation ou lien avec la consigne.
Des hors-sujet fréquents : réponses détournées ou inadaptées (ex. : citations du sujet répétées sans analyse, références musicales ou artistiques hors contexte comme le rap ou des bandes-annonces).
Du vocabulaire imprécis : utilisation de termes vagues ou inappropriés (ex. : "c'est joli", "c'est triste" sans analyse technique).
Une maîtrise de la langue lacunaire : fautes d'orthographe et de syntaxe récurrentes, rendant certaines copies difficiles à comprendre.

Éléments de correction

L'usage du vocabulaire spécifique est utilisé pour décrire musicalement quelques passages de l'œuvre de Schubert. Cela permettait de répondre à la question A sur l'expressivité dans Le voyage d'hiver. Le compositeur décrit la séparation amoureuse, le voyage, la solitude, l'illusion, la mort. C'est le paysage émotionnel intérieur de Schubert à cette période de sa vie.
Les spécificités de la période romantique sont évoquées pour répondre à la question B. L'expression du moi, le récit personnel, le fantastique, l'évolution de l'orchestre, le piano (instrument roi) étaient mentionnés au travers d'œuvres musicales étudiées (Berlioz et/ou Chopin), ou d'autres œuvres connues du candidat, mais composées à l'époque romantique.
Ce que le sujet d'arts plastiques interroge, c'est la notion d'écart : une représentation n'est pas la réalité et n'est pas non plus strictement mimétique de la réalité, ne serait-ce que par le passage du tridimensionnel au bidimensionnel. La tâche du candidat est de qualifier, voire de quantifier, ces écarts dans le cas précis de l'œuvre proposée. L'usage que fait David Hockney d'une technologie numérique interroge le rapport entre le dessin et la photographie, source probable de cette œuvre. Dès lors, peut-on nommer ce qui, dans cette peinture numérique, ressort d'une ressemblance photographique au réel et ce qui s'en éloigne ?

Conseils aux candidats

Le jury invite les futurs candidats à être vigilants sur les points suivants :
-Connaissance des œuvres musicales de référence
-Maîtrise du vocabulaire plastique et musical
-Capacité à analyser non seulement une image, mais les données matérielles de l'œuvre : quel format, quel dispositif de présentation, quel effet sur le spectateur ?
-Une ouverture culturelle autour du sujet proposé pour le concours, par exemple une mise en réseau avec des œuvres pertinentes (ici, sans malentendu autour de la notion de « romantisme », qui était à prendre dans sa définition strictement historique)
-Un niveau de langage écrit suffisant.

Langues vivantes étrangères

Anglais

- **Les sujets** *(leur conception, leur cohérence et leur pertinence au regard des attendus de l'épreuve, leur densité …)*

D'une manière générale, le sujet était accessible et adéquat au regard des attendus de l'épreuve.
Le sujet proposé apparaît globalement pertinent et en adéquation avec les attendus de l'épreuve. Il permet d'évaluer à la fois la compréhension d'un document authentique et la capacité des candidats à construire une réflexion personnelle argumentée. Le choix d'un article de presse récent, ancré dans une situation concrète (présence d'un animal en classe), favorise l'engagement des candidats et l'accessibilité du thème.
La conception du sujet est cohérente : les questions de compréhension ciblent des éléments essentiels du texte (informations factuelles, rôles des acteurs, effets observés), tandis que la partie expression invite à mobiliser ces éléments dans une réflexion structurée, articulant avantages et inconvénients. La densité du texte est adaptée dans l'ensemble, même si certains candidats ont pu rencontrer des difficultés à identifier toutes les informations attendues, notamment les plus implicites. En expression, le cadre (nombre de mots, consigne argumentative) est clair, mais il constitue un critère discriminant important, certains candidats ne respectant pas la longueur attendue. On peut toutefois noter que le sujet exige une certaine maîtrise de l'argumentation et de la structuration du propos, ce qui met en difficulté les candidats les plus fragiles, notamment sur l'équilibre des idées et leur développement. Dans l'ensemble, le sujet remplit bien sa fonction de sélection en distinguant efficacement les candidats selon leur niveau de compréhension, de réflexion et de maîtrise de la langue.

- **Les écrits du candidat** *(caractéristiques des prestations de qualité et celles insuffisantes, conseils à donner, écueils à éviter….)*

Les prestations de qualité se caractérisent par une bonne compréhension du texte, avec une restitution précise des informations essentielles. Les productions les plus réussies proposent un propos clair, structuré et équilibré, articulant explicitement avantages et inconvénients. L'argumentation est étayée par des exemples pertinents (parfois issus du texte) et s'inscrit dans une réflexion cohérente. Une conclusion, même brève, permet de clore efficacement le propos. La maîtrise de la langue est globalement solide, sans nécessairement être parfaite, mais suffisante pour ne pas gêner la compréhension. À l'inverse, les copies insuffisantes présentent souvent une compréhension partielle ou trop superficielle du texte, avec des réponses succinctes ou incomplètes. En expression, on observe fréquemment un manque de développement : idées juxtaposées, absence de structure argumentative (pas de plan clair, pas de conclusion), déséquilibre entre avantages et inconvénients, ou encore absence d'exemples.
La maîtrise de la langue est parfois très fragile, avec des erreurs nombreuses (syntaxe, accords, calques du français) qui nuisent à la clarté, voire à la compréhension. Plusieurs écueils récurrents sont à souligner : non-respect de la longueur attendue (copies trop courtes ou trop longues), confusion entre affirmation générale et véritable argument, absence de prise en compte des inconvénients, ou encore accumulation d'erreurs linguistiques. On conseillera aux candidats de veiller à respecter strictement la consigne de longueur, de structurer leur propos (introduction, développement équilibré, conclusion), et surtout de développer leurs idées en les illustrant. Une attention particulière doit être portée à la correction linguistique, sans viser la perfection, mais en assurant une communication claire et précise.

Espagnol

- **Les sujets** *(leur conception, leur cohérence et leur pertinence au regard des attendus de l'épreuve, leur densité …)*

D'une manière générale, le sujet présentait des documents adaptés et en lien avec le métier d'enseignant ainsi qu'une ouverture culturelle (Espagne / Amérique Latine).
La partie compréhension était simple et permettait d'obtenir facilement des points, notamment avec la question 2 (phrases à trous) qui a été massivement réussie et la question 1 (relever des éléments du texte) pour laquelle il s'agissait de recopier. La question 3 (choisir des phrases parmi celles proposées) était un peu plus complexe car les propositions étaient proches, mais également permis d'obtenir des points. Il aurait été préférable de proposer des questions de compréhension dont la réponse aurait été rédigée en espagnol.

- **Les écrits du candidat** *(caractéristiques des prestations de qualité et celles insuffisantes, conseils à donner, écueils à éviter….)*

Les prestations de qualité se caractérisent par une bonne compréhension du texte, avec une restitution
On observe des copies de très bonne qualité, avec une compréhension fine des documents, une expression fluide et riche, ainsi qu'une argumentation développée et pertinente. La majorité des candidats semble avoir globalement compris les supports proposés. Les difficultés rencontrées concernent principalement l'expression écrite : syntaxe parfois fragile, tournures maladroites et expressions idiomatiques insuffisamment maîtrisées. Certaines faiblesses peuvent également s'expliquer par une mauvaise gestion du temps.
Il serait conseillé aux candidats de renforcer leur maîtrise de l'expression écrite en espagnol (structures, fluidité, précision lexicale) et de veiller à la qualité de la rédaction, notamment en prenant le temps de se relire. Parmi les écueils à éviter : des réponses trop approximatives sur le plan linguistique, un manque de précision dans l'expression, ainsi qu'une rédaction trop rapide au détriment de la correction de la langue.
En outre, les copies qui ont eu une note au-dessus de la moyenne démontraient un niveau de langue suffisant et une cohérence (introduction, conclusion, présence de connecteurs) et contenaient un message clair et compréhensible.

❖ La troisième épreuve d'admissibilité

L'épreuve écrite d'occitan

Le sujet

Comme le demandent les instructions officielles, trois parties organisaient le sujet d'occitan du nouveau CRPE spécial 2026 L3 de l'académie de Bordeaux. Les candidats devaient d'abord rédiger un commentaire guidé en langue occitane d'un texte extrait du magazine culturel « *Linguipixie, Lo Diari n°87, seteme-octobre 2025* » [1] en s'aidant de la question posée par le jury[2] ; Ils devaient ensuite traduire quelques phrases tirées du texte et répondre à deux questions de grammaire.

[1] *Lo Diari* (« Le Journal » en occitan) est un magazine bimestriel culturel d'une quarantaine de pages, tout en occitan. Il est édité depuis 2008 par l'Institut d'Études Occitanes de la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée (IEO OPM) et suivi par une

Les copies

Onze copies ont été évaluées par le jury. Les résultats témoignent globalement d'un bon niveau, avec une moyenne de 15,36 sur 20 et des notes comprises entre 14 et 19.

1) Commentaire guidé

Le texte présentait les *trobairitz*, les femmes poètes de langue occitane du Moyen Âge, ainsi que les difficultés liées à l'étude de leurs œuvres. Les sources conservées sont très limitées : on ne possède qu'une quarantaine de poèmes attribués à une vingtaine de femmes, alors que l'on connaît environ 2 500 œuvres de troubadours masculins. Une grande partie de la production féminine a probablement disparu au fil des siècles.

Le texte insistait sur le rôle joué par les hommes dans la transmission des œuvres médiévales. Les manuscrits ont été compilés, copiés et conservés principalement par des hommes, qui ont souvent accordé moins d'importance à la poésie féminine. De nombreuses trobairitz ne sont connues qu'à travers des textes écrits en dialogue avec des troubadours, et leurs biographies sont souvent très brèves, incomplètes ou centrées sur leurs relations avec des hommes.

Enfin, Linguipixie expliquait pourquoi il est important d'étudier les *trobairitz* aujourd'hui. L'histoire et la littérature ont longtemps invisibilisé les femmes, notamment parce qu'elles avaient moins accès à l'éducation et à l'écriture. Étudier ces poétesses permet donc de redonner une place à une parole féminine médiévale souvent oubliée et de mieux comprendre la richesse de la culture occitane médiévale.

Les candidats devaient produire un commentaire de texte (introduction, développement et conclusion) en expliquant pourquoi les *trobairitz* sont moins étudiées que les troubadours encore aujourd'hui et comment cette situation peut se comprendre d'un point de vue matériel, historique et sociétal. Nous attendions des candidat(e)s qu'elles et qu'ils s'appuient sur les éléments du texte afin de montrer que d'un point de vue matériel, peu de textes écrits par des *trobairitz* ont été répertoriés.

Les candidats devaient également faire appel à leurs propres connaissances sur le plan historique et sociétal de l'époque médiévale.

Nous souhaitions enfin qu'elles et qu'ils fissent le lien, si possible, entre cette analyse de document et l'actualité et établir un parallèle entre la thématique du texte et la place des femmes dans la société actuelle.

L'épreuve de commentaire en occitan a révélé de la part des candidat(e)s une bonne maîtrise de la langue écrite en production, compréhension et analyse grammaticale. L'organisation du commentaire a souvent été soignée. Les candidats ont, pour la plupart, adopté une structure claire en deux ou trois mouvements, chacun étayé par des citations précises.

communauté de plus de 2500 lecteurs sur tout le territoire occitanophone. Ce premier hors-série traite de sujets précis, qui parlent aux jeunes, comme les mangas ou les jeux vidéo, les applications, les séries à voir en « streaming », la musique… Comme les autres numéros, il propose un éclairage moderne sur l'actualité, en portant une attention particulière à la créativité et à la qualité graphique des contenus.

[2] *Bastiretz un comentari de tèxte (introduccion, desvolopament e conclusion) en explicar perqué las trobairitz sian mens estudiadas enqüèra uèi que los trobadors : « Com se pòt explicar aquera situacion d'un punt de vist**a** materiau, istorica e societau ? Quaus ligams podetz har entre aquera analisi e l'actualitat ? ».*

La production écrite en réponse aux demandes de l'épreuve est globalement très correcte avec une bonne capacité de rédaction. Seul un candidat a utilisé plusieurs variétés dialectales dans ses réponses. Ceci peut démontrer une langue en cours d'acquisition et non encore conforme aux attendus.

L'introduction et la conclusion ont, dans les meilleures copies, sans doute fait l'objet d'une rédaction au brouillon, garantissant ainsi une cohérence globale. L'introduction, en particulier, a su identifier le type de texte (références para-textuelles, résumé concis), poser la problématique et annoncer le plan.

Enfin si l'ensemble des commentaires était de bonne tenue, certains n'ont pas su pleinement mettre en parallèle la thématique de la reconnaissance des poétesses occitanes du moyen-âge et le questionnement encore actuel de la place des femmes dans la production contemporaine. Une maîtrise insuffisante de la méthode du commentaire a même mené un candidat à frôlé le hors-sujet en ne traitant pas, dès l'introduction des *trobairitz*, mais de la place des femmes à l'époque moderne et contemporaine.

- **Le jury insiste sur plusieurs points :**

La réponse à la problématique : La conclusion doit résumer les mouvements du développement, mais surtout apporter une réponse claire et argumentée à la question posée en introduction.
-L'ouverture : Il s'agit avant tout d'un exercice critique, où le candidat doit prendre du recul et proposer, le cas échéant, une piste de lecture alternative.
-L'autonomie du lecteur : Le futur professeur des écoles se doit d'incarner un lecteur averti, capable de décrypter les subtilités d'un texte et d'en proposer une interprétation personnelle et argumentée.

Enfin bien que globalement de bonne qualité, de nombreuses copies présentaient des erreurs d'accords, parfois récurrentes.

-Les contractions en gascon : Les confusions entre *« de lo »* et *« deu »*, ont été fréquentes.
-Les accents : Plusieurs erreurs d'accentuation ont été relevées, témoignant d'un manque de vigilance sur des points pourtant fondamentaux.
-La morphologie verbale : temps verbaux et de l'emploi des temps du passé
-Demeurent encore des hispanismes et des francismes : bien trop présents dans quelques copies

La traduction : elle a été globalement bien réussie même si davantage de précision syntaxique et lexicale est attendue en français dans cette épreuve qui doit aussi révéler les qualités d'expression écrite des candidates et candidats dans la langue cible.

Les questions de grammaire
Il était demandé de décrire et d'examiner en occitan les structures soulignées dans les phrases suivantes extraites du document commenté.

« N'agradava pas » tròp aus òmis que las hemnas avossin ideas…» : il s'agit du verbe *agradar* conjugué à l'imparfait de l'indicatif, troisième personne du singulier employé dans une phrase à la forme négative. Son sujet est la proposition *« que las hemnas avossin… »*

Le deuxième verbe, *aver* qui se trouve dans la proposition subordonnée, est conjugué à la troisième personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif. Son sujet est *las hemnas*. On observe la règle

grammaticale de la concordance des temps entre le verbe de la proposition principale (imparfait de l'indicatif) et celui de la proposition subordonnée (imparfait du subjonctif).

« la soa longor » : est un groupe nominal composé du nom féminin singulier *longor* et de son déterminant possessif, *la soa*, troisième personne du singulier et féminin. Il prend le genre et le nombre du nom qu'il détermine, ici *longor*. Il apparaît dans sa forme tonique précédé de l'article défini *la*. Il sert à manquer l'insistance par rapport à sa forme simple qui modifierait le GN en *sa longor*.

Si les candidat(e)s n'ont pas eu de difficultés à analyser les verbes et leur utilisation, il leur a été plus difficile de montrer qu'il s'agissait dans le cas du pronom d'un pronom tonique pour marquer l'insistance.

Conclusion

Les copies de cette première session 2026 du concours proposé en fin de licence étaient rédigées en très grande majorité dans la variante gasconne méridionale. Seul un candidat a utilisé plusieurs variétés dialectales dans ses réponses. Toutes et tous ont fait un bel effort dans l'écriture (au sens de la calligraphie) en cherchant à être les plus lisibles possibles. C'est un bon point pour celles et ceux qui seront des pédagogues et écriront au tableau.

Du point de vue linguistique, il semble évident que les candidats approfondissent leurs compétences au service de la langue occitane mais également au service des compétences de leurs futurs élèves (en anticipant, notamment, la demande d'une analyse grammaticale) que ce soit en français ou en occitan.

L'épreuve écrite de basque

- **L'épreuve**

Texte de référence du concours :
Arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours externe et des concours externes spéciaux de recrutement de professeurs des écoles.

Durée de l'épreuve : **2 h 40** – coefficient **4.**
L'épreuve est notée sur 20 points et comporte deux parties :

- Un commentaire en langue régionale portant sur un texte en langue basque.
- La traduction en français d'un extrait du texte, accompagnée de questions de grammaire portant sur des faits de langue.

Une note globale égale ou inférieure à **5/20** est éliminatoire.
Cette épreuve permet au jury d'évaluer la compréhension du texte, la qualité du commentaire, la maîtrise de la langue écrite ainsi que les compétences de traduction et d'analyse grammaticale.

- **Statistiques générales**

Un total de 83 candidats inscrits aux deux concours du CRPE BAC+3 et BAC+5 spécial langue régionale basque, avec 30 inscrits pour le BAC+5 et 53 inscrits pour le BAC+3 (tous concours confondus).

Sur ces 83 candidats, 14 candidats étaient inscrits à la fois à un concours BAC+5 et au concours BAC+3. 11 candidats se sont présentés aux écrits des deux concours et parmi les admissibles aux deux concours deux candidats se sont présentés aux deux épreuves orales d'admission.

CRPE BAC+3 2026, épreuve écrite :
32 candidats se sont présentés à l'épreuve écrite d'admissibilité.
La moyenne générale s'établit à 10,15/20.
19 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
6 candidats ont obtenu une note éliminatoire, inférieure ou égale à 5/20.
Ces résultats traduisent une importante hétérogénéité des niveaux de maîtrise de la langue basque parmi les candidats.

	Candidats inscrits	Présents épreuves écrites d'admissibilité	Epreuves orales d'admission	Admis	Nombre de poste
CRPE Bac+3 2026	26 Public 27 Privé	15 Public 17 Privé	5 Public 6 Privé	3 Public 3 Privé	3 Public 8 Privé

Sur les trois lauréats du CRPE privé langue régionale basque 2026, deux lauréats ont choisi ISLRF et un lauréat a choisi IFSEC.

- **Analyse des productions**

Analyse globale :
Le sujet proposé prenait appui sur un extrait du roman *Egunen akabera* de Garazi Albizua (Erein, 2024, texte adapté). Le texte mettait en scène une adolescente racontant une histoire de fantôme à deux jeunes enfants au moment du coucher. Les pistes de commentaire invitaient les candidats à analyser les relations entre les personnages, la fonction de la figure du fantôme ainsi que le rôle du récit dans la gestion des émotions et de l'imaginaire enfantin.
Le jury tient à signaler qu'une erreur matérielle figurait dans l'incipit du texte distribué aux candidats. Cette erreur a été identifiée lors des opérations de correction et n'a fait l'objet d'aucune pénalisation. Le jury en a tenu compte dans son appréciation des copies.
Dans l'ensemble, le jury constate que les candidats ont éprouvé des difficultés importantes à répondre aux exigences de cette épreuve.
La principale difficulté réside dans la compréhension du texte. Un nombre significatif de candidats n'est pas parvenu à accéder aux enjeux du récit ni à identifier les relations entre les personnages. Cette compréhension partielle a souvent conduit à des commentaires reposant davantage sur une paraphrase du texte que sur une véritable analyse.
Le jury observe également que le niveau général de maîtrise de la langue basque demeure insuffisant chez une partie importante des candidats. Les difficultés lexicales, morphosyntaxiques et orthographiques limitent l'accès au sens du texte et ne permettent pas toujours d'en proposer une reformulation organisée et argumentée.
Or, conformément aux attendus, le commentaire devait témoigner d'une compréhension fine du texte, d'une capacité à mettre en évidence les éléments explicites et implicites, à construire une réflexion personnelle et à produire un écrit correspondant au niveau B2+/C1 du CECRL.
Les meilleures copies ont su développer une analyse structurée, appuyée sur des références précises au texte, tout en mobilisant une langue riche, correcte et adaptée aux exigences du concours.

Points positifs :

1ère partie, Commentaire en langue régionale :
Les meilleures productions témoignent d'une compréhension précise du texte et de ses enjeux.

Les candidats les mieux préparés ont su organiser leur commentaire autour des axes proposés tout en développant une réflexion personnelle étayée par des citations pertinentes.

Plusieurs copies mettent en évidence la double fonction du récit raconté aux enfants : nourrir l'imaginaire tout en répondant à leur besoin de sécurité. Les meilleures analyses montrent également comment la figure du fantôme évolue progressivement d'un personnage inquiétant vers une figure protectrice.

Les productions les plus abouties présentent une structure claire (introduction, développement, conclusion), une argumentation cohérente et une expression écrite correspondant aux attendus du niveau B2+/C1.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :

Les meilleures traductions respectent le sens du texte tout en proposant une langue française naturelle et fluide.
Quelques candidats ont démontré une bonne maîtrise de la terminologie grammaticale ainsi qu'une capacité à expliquer avec précision le fonctionnement des faits de langue proposés.

Difficultés rencontrées :

1ère partie, Commentaire en langue régionale :
La principale difficulté observée concerne la compréhension fine du texte. De nombreuses copies montrent une lecture fragmentaire du récit et ne parviennent pas à identifier les implicites ni les enjeux psychologiques de la situation. Les commentaires se limitent fréquemment à une succession de reformulations ou de résumés sans véritable analyse.

En effet, de nombreux candidats ont considéré le texte comme une simple histoire de fantôme destinée à divertir les enfants sans percevoir que le véritable enjeu réside dans la fonction protectrice du récit. Les relations entre les personnages ont parfois été mal identifiées. Certains candidats n'ont pas compris que *Barraskilo* est la tante des deux enfants ou n'ont pas distingué les personnalités très différentes d'*Amets* et de *Manex*.
Plusieurs copies ont interprété le fantôme comme un personnage malveillant alors que tout le récit conduit progressivement à en faire une figure protectrice.
Enfin, peu de candidats ont exploité la richesse symbolique de la conclusion, dans laquelle apparaît la figure du loup, ouvrant une réflexion sur la permanence des peurs enfantines malgré le pouvoir rassurant des histoires.
Sur le plan linguistique, les difficultés de compréhension lexicale ont parfois conduit à des contresens qui ont fragilisé l'ensemble du commentaire.
Le jury rappelle que la qualité de l'analyse repose d'abord sur une compréhension précise du texte.
Le jury constate également que plusieurs candidats éprouvent des difficultés à organiser leur réflexion, à hiérarchiser leurs idées et à construire une argumentation cohérente même si de nombreuses copies présentaient une introduction, un développement et une conclusion.

Sur le plan linguistique, les productions révèlent un lexique souvent restreint, des erreurs morphosyntaxiques nombreuses, des calques du français ainsi qu'une maîtrise insuffisante des normes orthographiques du basque unifié.

Des erreurs comme « *urbil* » et « *emen* » au lieu de « *hurbil* » et « *hemen* », « *lokararazteko* » au lieu de « *lokarrarazteko* », « *errantzunez* » au lieu de « *erantzunez* », « *beldurik* » au lieu de « *beldurrik* » ou encore « *itxusia* » et « *erreski* » au lieu de « *itsusia* » et « *errazki* » ont par exemple été relevées.
Des erreurs fréquentes de déclinaison et de conjugaison des verbes auxiliaires ont également été soulignées. Par exemple :
« *Mamua beldurtasuna ematen du* » au lieu de « *Mamuak beldurra sortzen du* » ;
« *Ahizpa ipuina kontatzen du* » au lieu de « *Ahizpak ipuina kontatzen du* » ;
« *Ikusiko ditugu nola erabilia den mamuaren figura* » au lieu de « *ikusiko dugu…* » ;
« *Ipuinek funtzio desberdinak ukaiten ahal dute* » au lieu de « *…ukaiten ahal dituzte* ».

Ces difficultés, non exhaustives, ne permettent pas à une part importante des candidats d'atteindre le niveau B2+/C1 attendu pour cette épreuve.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :
Le passage proposé à la traduction ne présentait pas de difficultés lexicales majeures. En revanche, il exigeait une bonne maîtrise des spécificités morphosyntaxiques du basque ainsi qu'une réelle capacité à produire une traduction idiomatique en français.
Le jury attendait une traduction fidèle au sens du texte tout en respectant les usages propres à la langue française. Une traduction de qualité ne consistait pas en une transposition mot à mot, mais en une restitution naturelle des effets de sens produits par le texte original.
Plusieurs difficultés méritaient une attention particulière.
La description de la chambre repose sur une succession de repères spatiaux (*logelako atearen parean, horren azpian, eskuineko hormaren kontra, ezkerreko horman*). Le candidat devait être capable de restituer cette organisation spatiale en français sans reproduire mécaniquement l'ordre syntaxique du basque.
Certaines constructions participiales, comme *lurrean botata* (« posé à même le sol ») ou *pegatinaz josita* (« recouvert d'autocollants »), demandaient une reformulation idiomatique. De nombreuses copies ont proposé des traductions littérales qui nuisaient à la fluidité du texte.
Le passage comportait également plusieurs verbes exprimant la perception ou l'expérience sensible. C'est notamment le cas de *nabari dezaket*. Celui-ci Il exprime une perception globale, souvent intuitive ou corporelle, d'un état, d'une présence ou d'une impression. Dans le contexte du récit, « *Haien arreta pisutsua nabari dezaket bizkarrezurretik barrena* » traduit le sentiment physique éprouvé par le narrateur face à l'attention soutenue des enfants. Une traduction littérale telle que « je remarque leur attention » ne rend pas compte de cette nuance.
Le jury attendait une reformulation tenant compte de cette valeur sémantique, par exemple : « je peux sentir leur regard peser sur moi », « je peux percevoir leur attention », « je peux ressentir le poids de leur attention jusque dans mon dos » ou toute formulation équivalente respectant l'effet produit par le texte.
Ce passage invitait ainsi les candidats à dépasser la correspondance lexicale pour prendre en compte les dimensions stylistiques et sensibles du texte littéraire.

Les questions de grammaire invitaient les candidats à identifier deux structures caractéristiques du basque. Le jury attendait non seulement leur identification mais également une description précise de leur fonctionnement grammatical, accompagnée, lorsque cela était pertinent, d'une comparaison avec le français.
Le jury rappelle que cette partie de l'épreuve ne vise pas uniquement à vérifier des connaissances déclaratives. Elle évalue également la capacité du futur professeur des écoles à porter un regard réflexif sur la langue, à expliciter son fonctionnement et à mobiliser un métalangage rigoureux, compétence indispensable dans le cadre de l'enseignement bilingue.
Or, les réponses aux questions de grammaire révèlent une maîtrise encore fragile de la terminologie grammaticale et du fonctionnement de certains faits de langue.

Éléments de correction :

1ère partie, Commentaire :
Pour la première partie de l'épreuve, le jury attendait un commentaire organisé permettant de mettre en évidence les principaux enjeux du texte.
Les candidats pouvaient s'appuyer sur les trois axes proposés afin d'analyser les relations entre les personnages, le rôle joué par la figure du fantôme et les différentes fonctions du récit dans la construction de l'imaginaire enfantin.

Au-delà de ces pistes, le jury valorisait les copies capables d'expliciter les implicites du texte, d'interpréter les attitudes des personnages et de mettre en évidence l'évolution de la situation narrative.
Le commentaire devait être structuré, argumenté et illustré par des références précises au texte. Une attention particulière était portée à la qualité de la langue, à la richesse du lexique, à la correction morphosyntaxique ainsi qu'à la cohérence de l'ensemble de la production.

Piste 1 : Les relations entre les personnages
Le texte repose sur une situation familiale singulière. Les candidats pouvaient relever que *Barraskilo* entretient une relation privilégiée avec les deux enfants. Malgré leurs sollicitations parfois insistantes et leur goût prononcé pour les histoires de fantômes, le narrateur fait preuve de patience et cherche avant tout à les rassurer.
Les deux enfants présentent des tempéraments contrastés.
Manex apparaît impulsif, spontané et très expressif. Son langage oral, ses interventions répétées et son impatience contribuent à donner du rythme au dialogue.
À l'inverse, *Amets* s'exprime peu mais ses observations sont souvent plus profondes et plus inquiétantes. Ses interventions modifient progressivement l'atmosphère du récit et renforcent la tension narrative.
Le commentaire pouvait également mettre en évidence que le narrateur improvise son histoire en fonction des réactions des enfants. Le récit devient ainsi un véritable échange entre les personnages et non un simple conte récité.
Enfin, plusieurs indices du texte permettent de percevoir une fragilité plus profonde du narrateur et de son environnement familial. Le jury a valorisé les candidats capables d'identifier cette dimension implicite du texte.

Piste 2 : La figure du fantôme
La deuxième piste invitait à dépasser une lecture littérale.
Le fantôme n'est pas uniquement un personnage destiné à faire peur.
Au contraire, *Barraskilo* transforme progressivement cette figure inquiétante en personnage protecteur chargé de veiller sur les enfants pendant leur sommeil.
Le récit joue donc sur un renversement des représentations habituelles du fantôme.
Le jury attendait que les candidats mettent en évidence cette évolution et montrent comment le narrateur détourne les codes traditionnels du récit fantastique afin d'apaiser les inquiétudes des enfants.
L'opposition finale entre le fantôme protecteur et la figure du loup constitue également un élément important du texte. Alors que *Barraskilo* cherche à rassurer les enfants grâce à son histoire, *Amets* conclut en affirmant que le loup représente finalement une menace plus grande encore que le fantôme.
Cette chute introduit une forme d'ambiguïté qui enrichit considérablement le récit et pouvait donner lieu à plusieurs interprétations.

Piste 3 : Les fonctions du récit

Le troisième axe permettait d'aborder la fonction même de la littérature. Le récit raconté par *Barraskilo* remplit plusieurs fonctions. Il permet d'accompagner le rituel du coucher, de canaliser les émotions des enfants et de transformer leurs peurs en un imaginaire maîtrisable.

Le conte devient un espace où les enfants peuvent exprimer leurs inquiétudes tout en trouvant une forme de réassurance. Le texte montre également que l'histoire se construit collectivement puisque les interventions des deux enfants orientent constamment le récit.

Les meilleurs commentaires ont également souligné la dimension symbolique du texte : raconter des histoires apparaît comme une manière de protéger les enfants, mais aussi comme une façon, pour le narrateur lui-même, de faire face à ses propres fragilités.

2ème partie, Traduction et questions de grammaire :

La seconde partie visait à apprécier la fidélité de la traduction ainsi que la capacité des candidats à analyser des faits de langue en mobilisant une terminologie grammaticale adaptée. Le jury attendait une traduction fidèle au sens du texte, rédigée dans une langue française correcte et fluide, ainsi qu'une description rigoureuse du fonctionnement des structures grammaticales proposées.

Proposition de traduction :

« Face à la porte de la chambre se trouve une petite fenêtre ; juste en dessous, posé à même le sol, il y a mon matelas. Contre le mur de droite sont installés les deux petits lits des jumeaux, côte à côte. Le mur de gauche est occupé par une grande et vieille armoire en bois brun foncé, entièrement recouverte d'autocollants. Le sol disparaît sous les jouets, les vêtements, les papiers, les feutres et toutes sortes d'autres objets.

Amets m'a tiré par la main et a fait signe à son frère de la suivre à l'intérieur. Une fois dans la chambre, après avoir écrasé deux Playmobil, je me suis assise sur le matelas. Je me suis adossée au mur et j'ai serré un coussin contre moi. Les jumeaux se sont installés dans leurs petits lits, attentifs, impatients que l'histoire commence. Je peux ressentir le poids de leur attention courir le long de ma colonne vertébrale. Ce n'est pas très confortable. »

- **Conseils aux candidats**

Le jury invite les futurs candidats à prendre pleinement connaissance des attendus de cette épreuve ainsi que des critères d'évaluation retenus pour apprécier les productions écrites.

-Une pratique régulière de la lecture en langue basque constitue un levier essentiel pour développer les compétences de compréhension, enrichir le lexique et consolider les connaissances grammaticales. La fréquentation d'œuvres littéraires contemporaines, de la presse, de textes documentaires et de productions relevant de différents genres permet d'acquérir progressivement les automatismes linguistiques attendus au niveau B2+/C1 du CECRL.

-Le commentaire ne doit pas se limiter à un résumé ou à une paraphrase du texte. Les candidats sont invités à développer une lecture analytique, à mettre en évidence les enjeux explicites et implicites du texte, à construire une argumentation organisée et à étayer leur réflexion par des références précises au document proposé. Une attention particulière doit être portée à la cohérence du propos, à la progression de l'argumentation ainsi qu'à la qualité de l'expression écrite.

-Le jury recommande de s'entraîner à identifier les procédés narratifs, les implicites, les valeurs symboliques des personnages ou des situations ainsi que les effets produits sur le lecteur. Une bonne compréhension d'un texte littéraire suppose d'articuler les différents niveaux de lecture et de dépasser la seule compréhension littérale.

-Les candidats gagneront à enrichir leur culture littéraire et artistique en langue basque. La connaissance d'auteurs, d'œuvres, de thèmes récurrents ou de références culturelles permet souvent d'approfondir l'interprétation d'un texte lorsque celle-ci est mobilisée avec pertinence.
-Une attention particulière doit être portée à la maîtrise de la langue écrite. Le jury encourage les candidats à développer un lexique varié et précis, à limiter les calques du français ou de l'espagnol et à consolider leur maîtrise des structures morphosyntaxiques ainsi que de l'orthographe du basque unifié. Une relecture attentive de la copie demeure indispensable afin de corriger les erreurs susceptibles d'altérer la compréhension.
-Pour la traduction, il convient de privilégier la restitution du sens du texte plutôt qu'une transposition mot à mot. Une traduction de qualité suppose une bonne compréhension des structures propres au basque, mais également une expression fluide, idiomatique et conforme aux usages du français. Les candidats sont invités à s'exercer régulièrement à comparer les fonctionnements respectifs des deux langues afin d'éviter les traductions littérales.
-Le jury recommande également de consolider les connaissances en linguistique basque et de maîtriser la terminologie grammaticale permettant de décrire avec précision les faits de langue. Les réponses aux questions de grammaire ne doivent pas se limiter à l'identification d'une catégorie grammaticale : elles doivent expliciter le fonctionnement de la structure étudiée, sa valeur dans le contexte ainsi que, lorsque cela est pertinent, les différences de fonctionnement avec le français.
-Les candidats sont enfin invités à s'entraîner dans des conditions proches de celles du concours afin d'apprendre à gérer le temps imparti, à construire un commentaire équilibré et à réserver un temps suffisant à la relecture de l'ensemble de la copie.
-Le jury rappelle enfin que cette épreuve évalue le niveau de maîtrise linguistique attendu d'un futur professeur des écoles appelé notamment à enseigner dans une filière bilingue. À ce titre, l'acquisition d'un niveau de compétence correspondant au niveau B2+/C1 du CECRL constitue un prérequis indispensable pour répondre aux exigences du concours et exercer les missions d'enseignement en langue régionale.

Les épreuves d'admission

Le CRPE est un concours de recrutement d'enseignants polyvalents, ce qui implique une double culture : culture didactique des disciplines enseignées comme fondement de la conception des situations d'apprentissage ; culture pédagogique permettant une réelle prise en compte des élèves, de leurs besoins, de leur diversité cognitive, motrice, relationnelle. Cette culture s'alimente par des lectures qui consolident et ouvrent à la réflexion pédagogique. La connaissance des programmes d'enseignement est première mais ne peut suffire à penser les gestes professionnels, à les réguler ou les rectifier en fonction des observations que l'enseignant porte sur ses élèves. Les bons candidats disposent donc de connaissances du cadre institutionnel, de ces enjeux, de savoirs didactiques et pédagogiques certains. Ils savent les utiliser aussi bien lors de leurs réponses aux sujets proposés que sur les temps d'entretien. Des ressources sont disponibles sur le site Eduscol. Elles assurent la cohérence entre les programmes et les mises en œuvre. Le jury ne peut que recommander la lecture et l'appropriation de ces supports professionnels.

❖ La première épreuve d'admission

La session 2026 a vu la mise en œuvre de la nouvelle première épreuve orale d'admission du CRPE externe bac + 3.
Les candidats choisissent au moment de l'inscription au concours le domaine d'enseignement faisant l'objet de l'exposé et des échanges : français ou mathématiques.

En français comme en mathématiques, cette épreuve consiste en un exposé suivi d'un échange avec le jury. Le candidat dispose d'une heure de préparation. Lors de la session 2026, l'épreuve dure une heure : vingt minutes consacrées à l'exposé et quarante minutes à l'échange avec la commission. Elle est affectée du coefficient 5 et notée sur 20, la note 0 étant éliminatoire.
Une évolution à compter de la session 2027 concerne cette épreuve : sa durée est ramenée à 45 minutes : quinze minutes d'exposé et trente minutes d'échange avec le jury. La préparation reste fixée à une heure.

L'épreuve orale de français

Modalités de l'épreuve

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion de français, à partir d'un ou plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet de faire préciser ou approfondir certains points de l'exposé et peut porter sur des connaissances disciplinaires connexes à la notion étudiée. L'épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement et à interagir avec le jury.
Il convient de souligner la particularité de cette épreuve : elle relève de la vérification de connaissances disciplinaires et non d'une épreuve de didactique ou de pédagogie. Les candidats ne sont pas attendus comme des spécialistes de littérature ou de linguistique universitaire, mais comme de futurs professeurs des écoles polyvalents, capables de mobiliser des connaissances solides en étude de la langue, en littérature et en culture, de les expliciter avec rigueur et de les mettre au service de la compréhension et de l'interprétation des textes.
Il est attendu du candidat qu'il maîtrise l'ensemble des connaissances du cycle 4. Les épreuves écrites et orales prennent appui sur un programme publié sur le site internet du ministère chargé de l'éducation nationale.

Les sujets

Les sujets proposés couvraient une grande variété d'entrées : étude de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, analyse du groupe nominal, valeurs des temps), notions littéraires (genres, registres, lecture et interprétation de textes), ainsi que des corpus associant textes littéraires et œuvres plastiques. Dans leur majorité, ils présentaient une bonne cohérence et une densité conforme aux attendus de l'épreuve.
Les sujets mettant en regard deux ou trois documents, notamment un texte littéraire et une œuvre artistique, se sont révélés les plus féconds : ils ont conduit les candidats à raisonner, à interpréter, à mobiliser leur culture et à articuler les connaissances sur la langue et la compréhension des textes. Ils ont également nourri un entretien riche, ouvert sur des questions connexes.
À l'inverse, certains sujets centrés exclusivement sur une notion grammaticale, en particulier lorsqu'ils s'appuyaient sur une courte production d'élève et un extrait de programme, ont offert un champ d'exploitation plus étroit. Ils ont davantage enfermé les candidats dans un questionnement scolaire et rendu plus délicate l'ouverture de l'entretien vers la littérature et la culture.
Une vigilance demeure nécessaire quant à la frontière entre les dimensions disciplinaire et didactique. Les supports contextualisés dans une situation de classe ou intégrant des productions d'élèves ont souvent conduit les candidats à développer des considérations pédagogiques, hors du cadre de l'épreuve. Les productions d'élèves doivent rester un support d'analyse de la langue et ne pas faire basculer le candidat vers une étude didactique.

Appréciation générale sur l'épreuve

Partie exposé

L'exposé a pour objectif d'évaluer l'explicitation et la mobilisation, par le candidat, d'une notion de français. Le traitement de cette notion doit être strictement disciplinaire : il n'est pas attendu d'éléments relatifs à la didactique de la notion, ni d'évocation de l'expérience personnelle du candidat en milieu scolaire.
Il est attendu du candidat l'élaboration d'un véritable exposé. Les questions figurant dans le sujet sont destinées à guider la réflexion et l'articulation du propos ; elles ne constituent pas un plan à suivre mécaniquement. Or, la majorité des candidats a proposé un traitement linéaire, question après question, et très rares sont ceux qui se sont émancipés de l'ordre du questionnement. Ce constat est plus marqué pour les sujets d'étude de la langue ; les sujets à entrée littéraire ont donné lieu à des exposés plus souvent problématisés.
Le temps d'exposé de vingt minutes n'a presque jamais été utilisé intégralement : la plupart des exposés se situaient entre douze et quinze minutes. Ce point n'a pas été pénalisant en soi lorsque la présentation était claire, structurée et étayée. Les meilleures prestations n'ont pas été les plus longues, mais celles qui permettaient au jury d'apprécier la solidité des connaissances et la pertinence du raisonnement. En revanche, des exposés trop brefs se sont souvent accompagnés d'une argumentation insuffisamment appuyée sur les documents.
Le tableau n'a été que très rarement, voire jamais, utilisé spontanément. Il constitue pourtant un appui précieux pour rendre visibles une analyse grammaticale, un classement d'erreurs, une conjugaison, un schéma de phrase ou un relevé de procédés d'écriture.

Partie entretien

L'entretien (quarante minutes lors de cette session) qui suit l'exposé permet au jury :
-de faire revenir le candidat sur les éventuelles erreurs ou approximations commises ;
-de lui demander de développer, d'expliciter ou d'approfondir certains points de son exposé, y compris la terminologie employée ;

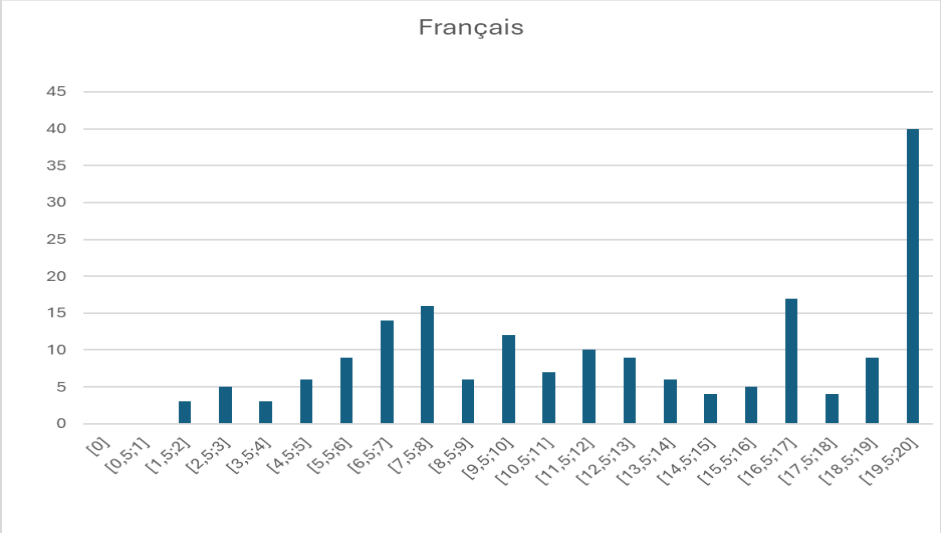
-de l'interroger sur des notions connexes relevant de l'ensemble des domaines du français : étude de la langue, littérature, lexique, culture littéraire et artistique ;
-le cas échéant, de lui faire lire un extrait à voix haute ou de lui faire écrire au tableau.

La durée de quarante minutes est exigeante, notamment pour les sujets d'étude de la langue et face à des candidats aux connaissances fragiles. Ceci explique notamment la modification de cette épreuve pour la session 2027. Une baisse d'attention et de concentration a été observée au-delà d'une trentaine de minutes. Le format de trente minutes, retenu à compter de la session 2027, devrait permettre des échanges plus dynamiques, sans renoncer à l'exigence d'approfondissement.
Le passage à l'écrit au tableau s'est révélé particulièrement discriminant : il permet d'apprécier la maîtrise de l'orthographe, la qualité de la graphie et la précision des connaissances grammaticales, et d'enrichir l'échange à partir de la production même du candidat.

Niveau des candidats

Le niveau des candidats est apparu hétérogène. Certains ont fait preuve d'une culture littéraire réelle, d'une bonne compréhension des textes et d'une capacité à interpréter ; d'autres ont mobilisé une terminologie grammaticale attendue sans toujours parvenir à lui donner du sens ni à la relier à la compréhension du texte.
Le jury a relevé des fragilités récurrentes sur des connaissances de base, pourtant attendues au niveau du cycle 4 : distinction entre nature et fonction, constituants du groupe nominal, identification des temps et des modes verbaux, accords (notamment du participe passé), distinction entre genres et registres littéraires, repères dans les grands courants et mouvements littéraires. Beaucoup de candidats ne s'autorisent pas l'interprétation et en restent à une paraphrase ou à une description des documents.

Répartition des notes



Caractéristiques des prestations satisfaisantes

Les prestations satisfaisantes présentent plusieurs caractéristiques communes :
-une problématisation du sujet : le candidat dégage un enjeu, organise son propos autour d'un plan annoncé et lisible, ménage des transitions et ne se cantonne pas à une réponse question par question.
-une introduction brève et efficace : une présentation succincte des documents et de l'enjeu du sujet, avant, le cas échéant, une lecture du texte.
-des connaissances solides et précises : en étude de la langue comme en littérature, formulées avec un vocabulaire exact et mobilisées à bon escient.

-une articulation entre la langue et le sens : les faits de langue sont analysés au service de la compréhension et de l'interprétation des textes.
-un ancrage constant dans les documents : citations et relevés pertinents, mise en relation des supports entre eux.
-une ouverture culturelle : mise en réseau avec d'autres œuvres littéraires ou artistiques, repères d'histoire littéraire.
-des initiatives d'organisation : par exemple un classement raisonné des erreurs d'une production écrite, même lorsqu'il n'était pas explicitement demandé.
-une maîtrise des codes de la communication orale : expression claire, registre de langue adapté, lecture à voix haute expressive.

Lors de l'entretien, les prestations les plus convaincantes sont celles de candidats qui entrent réellement en communication avec la commission, écoutent les questions, prennent un temps de réflexion avant de répondre et font preuve de souplesse dans l'échange. Le jury a valorisé les candidats capables de faire des inférences, de remobiliser des connaissances issues de l'ensemble des domaines du français, de justifier systématiquement leurs propos, de compléter ou d'expliciter les notions évoquées dans l'exposé, de revenir sur une interprétation, de reconnaître qu'ils ignorent un point et de se corriger sans se déstabiliser. La capacité à laisser voir l'évolution de sa pensée et à rester mobilisé tout au long de l'épreuve a été particulièrement appréciée.
Une prestation satisfaisante ne suppose pas une expertise exhaustive. Elle repose sur une maîtrise solide des connaissances attendues, une capacité à les formuler clairement, à raisonner avec rigueur et à adopter la posture d'un futur professeur des écoles polyvalent.

Points d'insuffisance récurrents

Les insuffisances les plus fréquemment relevées concernent d'abord la fragilité des connaissances disciplinaires. Pour les sujets d'étude de la langue, des connaissances très lacunaires ont parfois empêché la construction même de l'exposé ; pour les sujets littéraires, certaines prestations ont révélé une incompréhension des textes ou une absence de repères culturels élémentaires.
Un deuxième point d'insuffisance concerne la construction du propos : exposés non problématisés, suivi linéaire des questions du sujet, juxtaposition de réponses sans hiérarchisation, présentation préalable des documents purement descriptive, argumentation insuffisamment étayée par des références aux supports.
Un troisième point tient à la confusion des attendus de l'épreuve : développement de considérations pédagogiques ou didactiques hors sujet, évocation de l'expérience personnelle du candidat en classe au détriment de l'analyse disciplinaire.
Le jury a enfin observé des faiblesses dans la maîtrise de la langue orale et écrite, particulièrement préjudiciables pour de futurs professeurs des écoles : lexique familier (« ouais », « truc », « chose »), tics de langage, syntaxe fautive (omission de la négation, notamment), lecture à voix haute peu préparée, graphie peu soignée ou non normée au tableau.

Lors de l'entretien, les prestations lacunaires se caractérisent par des réponses brèves et peu développées, une difficulté à accepter les relances, un attachement rigide à ses premières affirmations, ou une perte de moyens rapide face à des questions portant sur des connaissances de base. Le jury rappelle par ailleurs que la posture attendue est celle d'un échange respectueux et professionnel : la recherche de connivence avec la commission n'est pas appropriée.

Recommandations aux candidats

Les candidats doivent préparer cette épreuve comme une épreuve disciplinaire de français. Il leur est recommandé :

-de consolider les connaissances fondamentales attendues au niveau du cycle 4 : classes grammaticales et fonctions, groupe nominal et groupe verbal, temps, modes et valeurs verbales, accords, orthographe grammaticale et lexicale, formation des mots, types et formes de phrases.
-de développer une culture littéraire et artistique de référence : grands genres et registres, principaux mouvements et courants littéraires, œuvres patrimoniales et littérature de jeunesse, repères en histoire des arts.
-de s'entraîner à « dire la langue » : définir précisément une notion, distinguer nature et fonction, justifier une analyse, expliquer une règle et en montrer l'effet sur le sens.
-de relier systématiquement l'étude de la langue au sens : rechercher en quoi un fait de langue éclaire la compréhension ou l'interprétation d'un texte.
-de s'autoriser l'interprétation : formuler des hypothèses de lecture argumentées, étayées par des relevés précis dans les documents.
-de construire un véritable exposé : dégager une problématique, annoncer et suivre un plan, utiliser les questions du sujet comme des guides et non comme un canevas imposé, gérer son temps de parole.
-de travailler la lecture à voix haute expressive d'un texte littéraire.
-d'utiliser le tableau comme support de raisonnement et de s'entraîner à y écrire avec une graphie normée et lisible (tracé des lettres, accents, majuscules, ponctuation).
-de soigner la qualité de l'expression orale : registre de langue au minimum courant, syntaxe correcte, vocabulaire précis, absence de tics de langage.

Pour l'entretien, il est préférable de prendre un court temps de réflexion ou de demander une reformulation plutôt que de répondre précipitamment. Les candidats doivent argumenter, développer leurs réponses et s'appuyer sur les documents. Les relances du jury ne visent pas à piéger le candidat : elles constituent une occasion de préciser, d'approfondir ou de corriger une réponse. Savoir reconnaître une erreur et la rectifier est un signe de maturité intellectuelle apprécié.
Enfin, les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve ne recherche pas un spécialiste de littérature ou de grammaire, mais un futur professeur des écoles polyvalent : solide dans ses connaissances, exigeant dans sa maîtrise de la langue, clair dans son expression, capable d'interpréter un texte et d'interagir avec le jury de manière constructive.

L'épreuve orale de mathématiques

Modalités de l'épreuve

L'exposé porte sur l'explicitation et la mobilisation d'une notion mathématique, à partir d'un ou plusieurs documents fournis par le jury. L'échange permet de faire préciser ou approfondir certains points de l'exposé et peut porter sur des connaissances disciplinaires connexes à la notion étudiée. Cette épreuve vise à apprécier la capacité du candidat à s'exprimer clairement à l'oral, à construire un raisonnement mathématique et à interagir avec le jury.
Il convient de souligner la particularité de cette nouvelle épreuve : elle relève de la vérification de connaissances disciplinaires et non d'une épreuve de didactique ou de pédagogie. Les candidats ne sont pas attendus comme des spécialistes experts d'un champ mathématique universitaire, mais comme de futurs professeurs des écoles polyvalents, capables de mobiliser des connaissances solides, de les expliciter avec rigueur et de les rendre compréhensibles.

Les sujets

Les sujets proposés ont permis d'évaluer de manière pertinente les connaissances et compétences mathématiques des candidats dans différents domaines : calcul littéral, proportionnalité, géométrie, grandeurs et mesures. Ils ont notamment permis d'apprécier la maîtrise des notions, les capacités de raisonnement, la précision du vocabulaire mathématique ainsi que l'aptitude à faire preuve d'esprit critique sur ses productions, à se corriger, à justifier et à expliciter une démarche.
Les questions connexes proposées — faits numériques, calcul mental ou réfléchi, connaissance de définitions et de propriétés — permettent d'approfondir certains aspects disciplinaires.

Une vigilance demeure toutefois nécessaire quant à la frontière entre les dimensions disciplinaire et didactique. Certains supports contextualisés dans une situation de classe ou intégrant des productions d'élèves pouvaient conduire les candidats, voire orienter le questionnement du jury, vers des considérations pédagogiques ou didactiques. L'épreuve devant prioritairement permettre d'évaluer les connaissances mathématiques du candidat, ses capacités de raisonnement et son aptitude à expliciter les notions mobilisées, les productions d'élèves doivent rester un support d'analyse disciplinaire et ne pas faire basculer le candidat vers une étude didactique.

Appréciation générale sur l'épreuve

Partie exposé

L'exposé a pour objectif d'évaluer l'explicitation et la mobilisation, par le candidat, d'une notion disciplinaire.
Le traitement de cette notion disciplinaire par le candidat doit être strictement académique : il n'est pas attendu, dans l'exposé du candidat (20 minutes), d'éléments relatifs à la didactique de la notion disciplinaire objet du sujet.
Il est par ailleurs attendu du candidat l'élaboration d'un exposé : les questions figurant dans le sujet sont destinées à guider le candidat dans l'articulation de son propos.
La calculatrice est autorisée.
L'usage du tableau constitue un point d'appui important.
Le temps d'exposé de vingt minutes n'a pas toujours été utilisé intégralement. Dans plusieurs commissions, les exposés se situaient plutôt entre dix et quinze minutes. Ce point n'a pas nécessairement été pénalisant lorsque la présentation était claire, complète et rigoureuse. Les meilleures prestations n'ont pas été les plus longues, mais celles qui permettaient au jury de comprendre précisément la démarche du candidat et d'évaluer la solidité de ses connaissances.

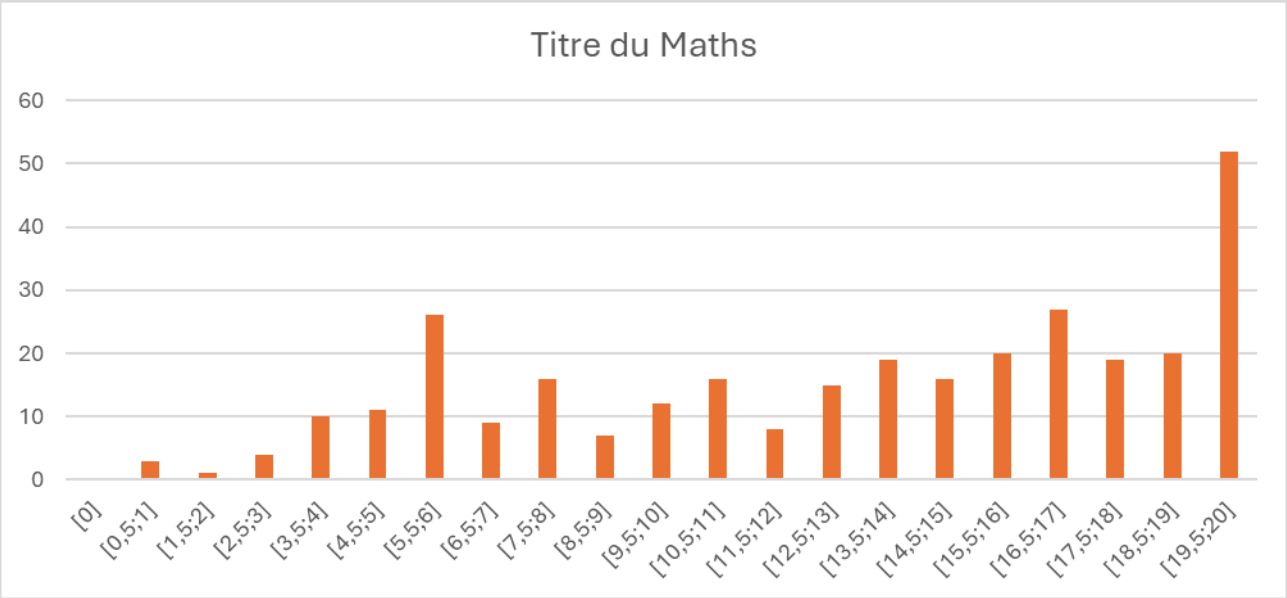
Partie entretien

L'entretien (40 minutes) qui suit l'exposé permet au jury :
-de faire revenir le candidat sur les éventuelles erreurs ou approximations commises ;
-de demander au candidat de développer ou d'approfondir certaines sections de son exposé ;
-d'interroger le candidat sur des notions connexes à la notion disciplinaire objet du sujet.
La durée de quarante minutes a été régulièrement signalée comme exigeante. Certains candidats ont montré des signes de fatigue ou de perte de concentration en fin d'entretien, avec des réponses devenant plus approximatives. Cette durée permet néanmoins au jury d'explorer la solidité des connaissances, la capacité d'interaction et la disponibilité intellectuelle du candidat face à des questions variées.

Niveau des candidats

Le niveau des candidats est apparu hétérogène. Certains candidats ont montré de bonnes capacités de raisonnement et une maîtrise satisfaisante des notions abordées, mais ont parfois manqué de vocabulaire mathématique précis. À l'inverse, d'autres ont pu mobiliser un vocabulaire attendu sans toujours parvenir à donner du sens aux propriétés, aux définitions ou aux procédures utilisées.
Le jury a relevé des fragilités récurrentes sur des connaissances de base : calcul mental, faits numériques, techniques opératoires, sens des opérations, conversions, proportionnalité, définitions et propriétés en géométrie, fonctions affines et linéaires, numération décimale, distinction entre définition et propriété. Certains candidats surinvestissent la calculatrice ou appliquent des procédures automatisées, comme le produit en croix, sans être toujours capables d'en expliciter le sens ou la pertinence.

Répartition des notes



Caractéristiques des prestations satisfaisantes

Les prestations satisfaisantes présentent plusieurs caractéristiques communes. Le candidat identifie clairement les notions mathématiques en jeu et organise son exposé autour d'un plan lisible. Il explicite ses démarches, justifie les étapes de son raisonnement et utilise un vocabulaire mathématique précis. Il ne se limite pas à lire ses réponses préparées, mais met en évidence les idées essentielles du sujet.
Le candidat fait un usage pertinent du tableau : il y inscrit les éléments nécessaires à la compréhension, rend visibles les calculs, les figures, les schémas ou les propriétés mobilisées, et s'en sert comme support de raisonnement.
Lors de l'entretien, les prestations les plus convaincantes sont celles de candidats capables de réfléchir avant de répondre, de demander éventuellement une reformulation et de revenir sur une erreur sans se déstabiliser.
Les entretiens réussis se sont caractérisés par une écoute réelle des questions, une posture réflexive, une capacité à prendre en compte les relances du jury et à corriger ou nuancer une réponse. Les candidats capables d'expliquer autrement une procédure, de justifier un calcul, de proposer une représentation ou de revenir sur une erreur ont été valorisés.

Le jury a particulièrement apprécié les candidats capables de verbaliser un raisonnement, d'effectuer des calculs simples sans dépendre systématiquement de la calculatrice, de mobiliser des faits numériques et de donner du sens aux procédures employées.
Une prestation satisfaisante ne suppose pas une expertise disciplinaire exhaustive. Elle repose plutôt sur une maîtrise solide des connaissances attendues, une capacité à les formuler clairement, à raisonner avec rigueur et à adopter la posture d'un futur professeur des écoles polyvalent.

Points d'insuffisance récurrents

Les insuffisances les plus fréquemment relevées concernent d'abord la fragilité de certaines connaissances mathématiques fondamentales. Des difficultés apparaissent dans le calcul mental, les techniques opératoires posées ou réfléchies, les conversions, la manipulation des nombres décimaux, la proportionnalité, les propriétés géométriques ou encore le sens des formules utilisées.
Un autre point d'insuffisance concerne l'explicitation. Certains candidats donnent un résultat sans expliquer la démarche qui y conduit. D'autres appliquent des automatismes ou des « recettes » sans pouvoir en justifier le sens mathématique. Les réponses peuvent alors manquer de rigueur, de structure ou de vocabulaire précis.
Le jury a également observé des difficultés dans la gestion de l'oral. Certains exposés consistent principalement en une lecture des réponses préparées, sans hiérarchisation ni mise en évidence des notions essentielles. D'autres candidats parlent trop vite, sans pauses, ou n'utilisent pas suffisamment le tableau comme support de communication.

Lors de l'entretien, les prestations lacunaires se caractérisent souvent par une difficulté à entrer dans l'échange, à accepter les relances ou à considérer les questions du jury comme des occasions de préciser la pensée. Certains candidats se déstabilisent face à des questions simples, alors que celles-ci visent principalement à vérifier la maîtrise effective des notions. Une posture défensive, une précipitation dans les réponses ou une incapacité à envisager une autre procédure que celle initialement proposée constituent des points de fragilité.

Recommandations aux candidats

Les candidats doivent préparer cette épreuve comme une épreuve disciplinaire de mathématiques. Il leur est recommandé de consolider les connaissances fondamentales attendues, y compris celles relevant des cycles 2, 3 et 4 : calcul mental, faits numériques, techniques opératoires, numération, grandeurs et mesures, proportionnalité, géométrie, fonctions, organisation et gestion de données.
Il est essentiel de s'entraîner à « dire les mathématiques ». Les candidats doivent apprendre à définir précisément une notion, à distinguer une définition d'une propriété, à justifier une procédure, à expliquer le sens d'une formule et à verbaliser un raisonnement. La maîtrise du vocabulaire mathématique constitue un attendu important.
Pour l'exposé, il est conseillé de proposer une présentation structurée, d'annoncer les notions en jeu, de sélectionner les éléments essentiels et de ne pas se limiter à la lecture de réponses préparées.
Le tableau constitue un appui essentiel pour rendre visibles et compréhensibles des calculs ou raisonnements mathématiques qui peuvent être difficiles à expliciter uniquement à l'oral.
Pour l'entretien, les candidats doivent s'entraîner à répondre à des questions connexes, à effectuer des calculs simples sans recours systématique à la calculatrice, à expliquer plusieurs procédures possibles et à revenir sur une erreur. Il est préférable de prendre un court temps de réflexion ou de demander une reformulation plutôt que de répondre précipitamment. Les relances du jury ne doivent pas être perçues comme une sanction, mais comme une occasion de préciser, d'approfondir ou de corriger une réponse.
Enfin, les candidats doivent garder à l'esprit que l'épreuve ne recherche pas un expert disciplinaire, mais un futur professeur des écoles polyvalent : solide dans ses connaissances, clair dans son

expression, rigoureux dans son raisonnement et capable d'interagir avec le jury de manière constructive.

❖ La seconde épreuve d'admission

L'épreuve orale d'E.P.S

Cette épreuve permet d'apprécier les connaissances du candidat dans le champ des activités physiques sportives et artistiques supports de l'enseignement de l'éducation physique et sportive à l'école et au collège et sur le développement moteur et psychique de l'enfant. Cette épreuve mobilise également les capacités d'analyse et de réflexion du candidat.

Ces connaissances relèvent de trois domaines : la culture sportive (les techniques, les tactiques, les règlements, les sciences et technologies appliquées à la pratique des activités physiques, sportives et artistiques), la culture corporelle (les effets de la pratique physique sur son état de bien-être et de santé, les indicateurs de l'effort, la sécurité) et la culture citoyenne (la coopération et le respect des règles collectives dans la pratique des activités physiques sportives et artistiques) ».

Le niveau de connaissances exigible correspond aux attendus des programmes de l'enseignement commun en E.P.S pour le cycle 4.

↳ Modalités

Présentation de l'épreuve
Le jury propose deux questions relevant de domaines différents au candidat qui choisit d'en traiter une seule. Chaque question porte sur un des trois domaines de connaissances (culture sportive, culture corporelle ou culture citoyenne).

Le candidat dispose de 10 minute de préparation.

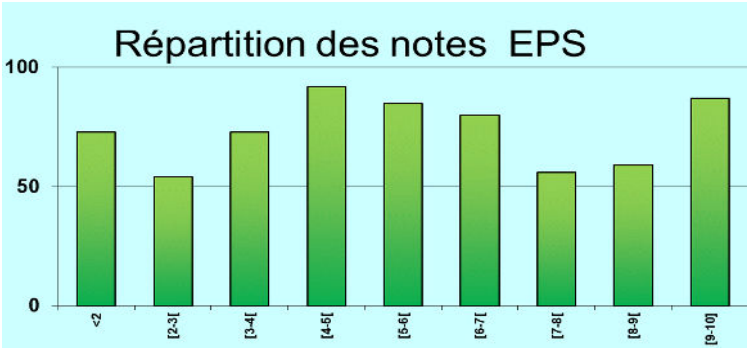
Il est attendu du candidat qu'il mobilise ses connaissances dans l'un des trois domaines de connaissances (cultures sportive, corporelle et citoyenne) correspondant aux attendus des programmes de l'enseignement commun en EPS pour le cycle 4. Les questions portent sur la connaissance des activités physiques sportives et artistiques (APSA) supports de l'enseignement de l'EPS et sur le développement moteur et psychologique des élèves sans exiger des candidats des compétences professionnelles.

Durée : 20 minutes dont huit minutes maximum d'exposé suivi d'un échange avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie d'épreuve.

↳ Contenu des sujets

Le sujet est constitué
- d'un thème faisant référence à l'un des trois domaines de connaissances (cultures sportive, corporelle et citoyenne) du programme de l'épreuve,
- du domaine d'APSA ou de l'APSA support du sujet,
- d'une question ouverte.

La répartition des notes



L'exposé

Ce qui est attendu

Si certains candidats ont démontré une maîtrise solide des connaissances disciplinaires et une capacité à structurer leur propos, la majorité des prestations révèle des lacunes importantes, tant sur le fond que sur la forme. Les jurys portent à l'attention des futurs candidats les analyses, remarques et conseils facilitant leur préparation à un concours exigeant.

L'exposé constitue le premier point de vigilance. Les meilleures prestations se distinguent par une structure claire (introduction avec ancrage dans le champ d'apprentissage, développement articulé, conclusion ouverte sur les trois cultures), une maîtrise du lexique disciplinaire et une capacité à s'appuyer sur une pratique sportive personnelle.

À l'inverse, la difficulté la plus répandue - et la plus pénalisante - reste la confusion avec l'épreuve de mise en situation professionnelle : environ deux tiers des candidats se positionnent comme enseignants du premier degré, décrivent des séances de classe et ne font pas référence au cycle 4, pourtant seul niveau de référence attendu. Les exposés sont fréquemment trop courts, non structurés, et les trois cultures (sportive, corporelle, citoyenne) rarement toutes mobilisées.

Processus attendu

- Analyser le sujet, identifier ses mots-clés,
- Construire une réponse structurée (introduction–développement–conclusion avec élargissement),
- Se situer au cycle 4 uniquement,
- Adopter le point de vue du pratiquant,
- Mobiliser un lexique disciplinaire précis, ancré dans des connaissances théoriques solides sur l'APSA, sa logique interne et sa pratique sociale de référence,
- Investir la durée maximale (8 minutes).

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

Les candidats les plus performants tiennent la durée de l'exposé et exploite ce temps sans verbiage inutile ou répétitions inutiles. Ils structurent leur exposé avec une introduction reliée au champ d'apprentissage. Ils développent et concluent leur présentation. Ils montrent qu'ils ont une bonne connaissance des programmes de cycle 4.
La posture est engagée. Un niveau de langue soutenu renforce la qualité du propos. Un équilibre est tenu entre conviction et souplesse.

La pratique sportive personnelle constitue un point d'appui solide pour les sujets de culture sportive mais mérite d'être investie et croisée dans les autres cultures.

Points faibles et difficultés observées dans les productions orales des candidats

Les prestations les moins convaincantes se caractérisent par une confusion massive avec l'épreuve du CRPE M2 : environ 2/3 des candidats se positionnent comme enseignants du premier degré, décrivent des séances de classe, citent les cycles 1, 2, 3. Les exposés sont centrés sur l'élève. Cette approche ne correspond pas aux attendus de l'épreuve. Le cycle 4 est très peu mentionné, voire absent. Les propos introductifs comportent rarement le domaine de compétences du cycle 4 en EPS. L'incapacité à analyser la situation est souvent corrélée à un manque évident de connaissances des APSA.

Des candidats insuffisamment préparés à l'exigence de l'épreuve usent d'un vocabulaire non maîtrisé. Leurs connaissances physiologiques et disciplinaires sont lacunaires (filières énergétiques, logique interne de l'activité inconnues). Les jurys relèvent une ouverture sur les trois cultures quasi absente dans la conclusion. Alors que les connaissances peuvent relever aussi de l'expérience personnelle, la pratique est peu investie, qu'elle soit vécue ou observée comme observateur/spectateur.

Les jurys constatent un manque de structure du propos (pas d'introduction et/ou pas de conclusion). Les exposés trop courts (souvent inférieurs à 6 minutes) sont sanctionnés. Les prestations de qualité médiocre sont dues à une posture parfois trop rigide ou faisant preuve d'une certaine nonchalance.

↳ L'entretien

Ce qui est attendu des candidats

L'entretien met en lumière les mêmes fragilités. Si les meilleurs candidats font preuve de réflexivité, d'une réelle capacité à débattre et à exemplifier leurs propos, beaucoup peinent à aller au-delà de ce qu'ils ont dit lors de leur exposé. Les connaissances sur le développement moteur et psychologique de l'enfant, les attendus de fin de cycle 4 et les textes réglementaires restent très insuffisamment maîtrisés.

Il est attendu que le candidat soit au clair sur le contenu des trois cultures (sportive, citoyenne, corporelle) et qu'il mobilise ses connaissances pour ouvrir le sujet.

Points forts, éléments qui contribuent à une production de qualité

Les candidats les plus performants ont exemplifié les propos tenus. Ils montrent une maîtrise du vocabulaire de l'APSA et de sa pratique sociale de référence. Ils sont capables de débattre, d'argumenter, de nuancer, d'approfondir les trois cultures. Ils démontrent une réflexivité sur leur propre parcours de pratiquant.

Les meilleurs candidats ont la capacité à interagir réellement avec le jury et à débattre. Ils sont capables de compléter et d'enrichir l'exposé initial. Ils rendent compte d'une bonne culture des APSA notamment au niveau de la connaissance de la progression pratiquant débutant/confirmé.

Points faibles et difficultés observées dans les productions des candidats

Les candidats veilleront à corriger les fragilités ci-dessous observées par les jurys,

- Eviter les réponses redondantes avec peu d'apports nouveaux par rapport à l'exposé,
- Consolider les connaissances en prenant en référence les attendus de fin de cycle 4
- Connaître les principaux repères caractérisant le développement moteur et psychologique de l'enfant pour remplacer des réponses relevant du bon sens par des connaissances scientifiques ou biomécaniques,
- Approfondir les notions ou concepts mobilisés (par exemple le bien-être trop souvent évoqué par des lieux communs et sans approfondissement),
- Connaître les rôles sociaux (arbitre, juge, organisateur, etc.),
- Connaître les principes de sécurité et de santé du pratiquant dans une pratique respectueuse de soi et des autres,
- Mieux articuler les cultures corporelle et citoyenne à la culture sportive.

Les jurys attirent l'attention des candidats sur la capacité d'analyse qui se construit aussi sur un socle solide de connaissances et de culture générale.

Conseils du jury

Conseils donnés aux candidats pour une prestation de qualité

Le jury attend d'un candidat au CRPE qu'il se positionne clairement comme pratiquant éclairé, capable de mobiliser des connaissances disciplinaires solides sur une APSA au niveau cycle 4, de les articuler aux trois cultures de l'EPS, et de conduire un propos structuré, exemplifié et ouvert. La préparation à cette épreuve ne doit pas se confondre avec celle de l'épreuve professionnelle : c'est une épreuve de culture sportive, pas de didactique de l'EPS à l'école primaire.

Les conseils-clés ci-dessous devraient permettre aux candidats une préparation optimale à l'épreuve d'admission EPS, pour la partie entretien.

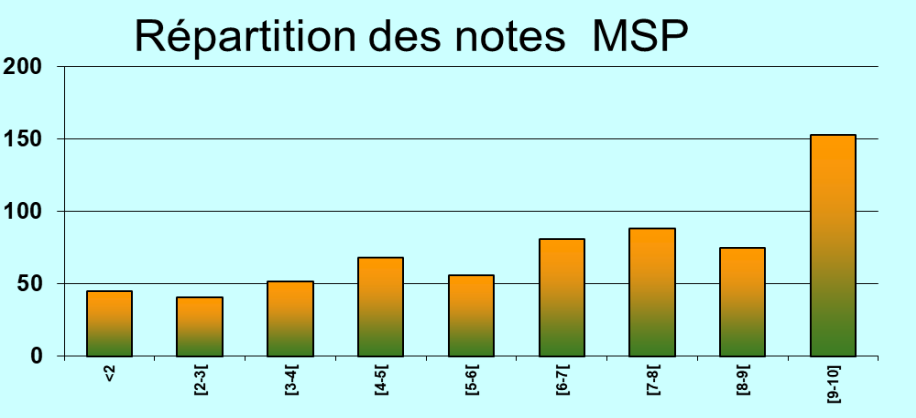
- ✓ Se référer au niveau cycle 4, pas au niveau école primaire — c'est l'erreur la plus fréquente observée par les jurys.
- ✓ Structurer l'exposé : APSA → champ d'apprentissage → enjeux et finalités → problématisation → développement → conclusion ouverte sur les trois cultures.
- ✓ Développer son propos en tant que pratiquant : valoriser sa pratique sportive personnelle, sa progression, ses expériences vécues.
- ✓ Maîtriser le lexique disciplinaire : logique interne, filières énergétiques, règles fondamentales, pratique sociale de référence, …
- ✓ Élargir aux trois cultures dans le développement et surtout en conclusion.
- ✓ Mobiliser sa culture générale (noms de sportifs, de sportives, connaissance de grands évènements sportifs, valeurs du sport et de l'olympisme, …)
- ✓ Aborder les notions de sécurité (active/passive), les notions d'entraide, de solidarité, de collaboration,
- ✓ Soigner la posture : tenue vestimentaire adaptée, dynamisme, engagement, langage correct.
- ✓ Répondre aux relances avec précision, exemples concrets à l'appui, sans répéter l'exposé.
- ✓ S'intéresser à l'actualité de l'éducation nationale.

La seconde partie de l'épreuve

Cette seconde épreuve de 35 minutes est consacrée à un entretien avec le jury, structuré en deux temps : un premier temps d'échange de 15 minutes permettant de situer la motivation et le parcours des candidats, un second temps de 20 minutes organisé à travers des questionnements relatifs à l'appréhension des valeurs de la République et sur la capacité de chaque candidat à se projeter dans le métier, à incarner les exigences du service public, à comprendre les enjeux liés à la transition écologique et à appréhender l'épanouissement de l'élève.

Par leur posture et leurs productions, les candidats rendent compte d'une préparation sérieuse qui manifeste de leur intérêt pour l'entrée dans le métier. Peu de candidats se présentent avec désinvolture ou sans aucune préparation.
Très majoritairement, les candidats se présentent avec une tenue vestimentaire appropriée par rapport à l'exemplarité attendue d'un fonctionnaire de l'état exerçant la fonction de professeur des écoles. La posture adoptée est souvent empreinte de dynamisme, d'attention, d'écoute. Les candidats cherchent à rendre lisible leur choix professionnel par un comportement réfléchi et un premier sens des responsabilités. Ils se posent en interlocuteur respectueux des membres du jury. Un bon niveau de langage oral est attendu et produit.

Il est relevé une grande diversité des parcours mais les candidats qui obtiennent de bonnes notes ont montré une réelle projection dans le métier d'enseignant en situant leur réflexion dans une dimension pédagogique et déontologique prenant en compte les évolutions sociétales.



- **Premier temps d'échange de 15 minutes :**

Points positifs fréquemment relevés

Les prestations les plus convaincantes se caractérisent par :

- Une structuration claire du propos, permettant d'identifier rapidement les motivations, les éléments du parcours professionnel ou universitaire, et les choix personnels qui ont conduit à l'orientation vers le concours pour apprendre le métier d'enseignant du premier degré.
- Une mise en lien explicite entre les expériences antérieures et les compétences attendues du professeur des écoles, avec des références au référentiel de compétences professionnelles. Sur ce point, la capacité à transférer des savoir-faire et des savoir-être développés en milieu associatif et/ou en formation, vers des compétences qui seront travaillées pendant les deux années de master est un appui très favorable.

- Une posture authentique, marquée par une expression fluide, un regard dirigé vers le jury, une voix posée et dynamique, ainsi qu'un équilibre entre engagement personnel et objectivité professionnelle.
- Une capacité de réflexion sur soi, avec une lecture critique du parcours et une capacité à identifier les leviers de progrès.

Difficultés et points de vigilance

Les jurys ont identifié plusieurs points récurrents de fragilité :

- Un propos non structuré ou insuffisamment articulé
 - De nombreux candidats présentent leur parcours de manière chronologique, descriptive et linéaire, sans mise en perspective ni articulation avec les compétences qui seront travaillées pendant les deux années de master.
 - Le manque d'introduction ou de problématisation du propos nuit à la lisibilité de la présentation, et ne permet pas de situer clairement les motivations ou les choix de formation.
 - L'absence de transitions entre les parties de l'exposé génère une impression de liste ou d'accumulation, sans véritable fil conducteur.

- Des motivations exprimées de façon vague ou stéréotypée
 - Les jurys ont souvent relevé des expressions générales telles que *« j'aime les enfants »*, *« j'ai envie de transmettre »*, *« c'est un métier que j'ai toujours voulu faire »*, sans que ces affirmations soient étayées par des exemples concrets, ni mises en lien avec les exigences et la complexité du métier.
 - La projection dans un cursus master professionnalisant n'est pas abordée.
 - Certains candidats utilisent des formules convenues ou attendues, parfois empruntées à des documents de préparation ou à des témoignages entendus, sans réelle appropriation ni singularité.
 - L'absence de prise de recul critique sur le métier, ses contraintes, son évolution ou les enjeux contemporains de l'école, est également un élément limitant, d'autant plus quand le candidat ne situe pas en quoi le parcours d'un master professionnalisant pourrait constituer un levier.

- Une méconnaissance des enseignements du M2E
 - Plusieurs candidats n'identifient pas ou n'explicitent pas les compétences professionnelles mobilisées dans leurs expériences antérieures (stages, animation, accompagnement éducatif, formation, etc.).
 - La dimension polyvalente du métier d'enseignant appréhendée dans les maquettes de formation M2E est souvent ignorée.
 - Certains discours témoignent d'une vision partielle du métier, focalisée sur une discipline ou une tranche d'âge, sans conscience de la progressivité des apprentissages et du parcours de l'élève dans sa globalité.

- Une confusion entre les fonctions éducatives, pédagogiques et d'animation
 - Des candidats avec une expérience dans le secteur de l'animation ou de l'accompagnement scolaire peinent à distinguer les postures professionnelles entre animateur et enseignant, sans trouver dans le parcours M2E des leviers permettant de surmonter ces confusions.

- La transposition de compétences issues de l'animation est parfois maladroite, quand elle ne tient pas compte du cadre institutionnel, des exigences pédagogiques ou des responsabilités juridiques propres à la fonction enseignante.

- Une posture ou une expression orale peu adaptée
 - Certaines prestations sont affectées par :
 - des tics de langage répétés (« voilà », « du coup », « genre », « quoi », « en mode … » etc.) ou des onomatopées nuisant à la fluidité ;
 - des postures physiques inappropriées (bras croisés en retrait, regard fuyant, absence de contact visuel avec les membres du jury).

a) <u>Recommandations aux candidats</u>

- Structurer son propos de manière rigoureuse
 - Préparer un plan clair et équilibré, par exemple en trois temps :
 - Une présentation synthétique du parcours *(formations, expériences professionnelles ou personnelles significatives) ;*
 - L'identification des motivations profondes, étayées par des expériences concrètes ou des valeurs personnelles ;
 - Une projection vers le cursus M2E réaliste, en lien avec les compétences à développer.
 - Soigner l'introduction et la conclusion, en évitant de commencer brutalement ou de terminer sans récapitulation.

- Ancrer ses motivations dans le réel du métier
 - Éviter les formulations vagues ou attendues : *« J'aime les enfants », « Je veux transmettre », etc.,* sauf si elles sont illustrées par des situations vécues, analysées en termes de compétences ou de valeurs professionnelles.
 - Montrer que l'on a conscience des spécificités du métier, de sa complexité, de ses exigences *(polyvalence, posture d'autorité éducative, coopération, gestion de l'hétérogénéité, etc.)* et que ces spécificités seront travaillées pendant les deux années de M2E.
 - S'appuyer sur des expériences significatives *(stages, bénévolat, accompagnement scolaire, animation, etc.)* pour mettre en évidence :
 - les compétences déjà mobilisées ;
 - le lien entre ces compétences et celles du référentiel du master.

- Se référer explicitement au référentiel de compétences du M2E
 - Identifier clairement les enseignements en M2E en jeu dans les situations évoquées
 - Montrer que l'on est capable de mesurer l'écart entre les compétences déjà acquises et celles à construire dans le cadre de la formation professionnelle.

- Travailler l'expression orale et la posture
 - Adopter un langage clair, soutenu mais naturel, en évitant les termes familiers ou trop relâchés.
 - Veiller à une posture corporelle ouverte et professionnelle : regard franc, corps droit, gestes mesurés.
 - Eviter les gestes de nervosité ou les postures désinvoltes.

- Se préparer à l'échange avec le jury
 - Être prêt à répondre à des questions de relance du jury, sans « se désorganiser » ni « se refermer » sur une réponse unique.

- Reformuler si besoin la question posée, pour gagner en clarté et structurer sa réponse.
- Accepter de nuancer ou de compléter son propos, avec écoute et adaptabilité, en s'inscrivant dans une démarche de dialogue.

Deuxième temps de l'épreuve : questionnements dont une mise en situation

a) Points forts observés chez les meilleurs candidats

Les prestations les plus abouties témoignent :

- d'une analyse fine du sujet, avec reformulation, repérage des enjeux du métier et du service public, une identification des acteurs concernés et une prise en compte du contexte institutionnel.
- d'une réactivité maîtrisée, en lien avec une posture responsable, une capacité à se projeter dans un collectif.
- d'une bonne connaissance du cadre de la polyvalence d'un professeur des écoles, de l'environnement d'une école,
- d'une connaissance des droits et des obligations du fonctionnaire
- d'une posture éthique et adulte, combinant distanciation, souci de l'intérêt des élèves et inscription dans une dynamique de coopération.
- une capacité à poser des éléments favorisant un cadre sécurisant pour un élève et favorable au développement de ses capacités à apprendre.
- d'une vision systémique de la situation, incluant une réponse cohérente, une démarche de suivi et, si possible, un traitement préventif.

b) Points faibles et difficultés constatées

Le second temps de l'épreuve impose toute l'attention et l'écoute active des candidats notamment au regard de la complexité des attendus : mobiliser une culture institutionnelle, se positionner de manière responsable dans une situation délicate. Les principales faiblesses repérées sont les suivantes :

- Une analyse insuffisante de la situation, une problématique pas ou mal identifiée
- Une méconnaissance de l'environnement d'une école (ses membres, ses instances) et des textes de références
- Une absence de projection dans une posture d'adulte en responsabilité
- Une réponse imprécise ou peu opérationnelle
- Une expression ou une posture inadaptée
- Une approche de la transition écologique sans connaissance des concepts la définissant
- Une approche de la laïcité en lien avec une opinion et non étayée d'un savoir en construction

c) Les recommandations aux candidats

Devenir professeur des écoles et se présenter aux épreuves du CRPE, c'est :

- avoir compris que le métier est encadré par un référentiel de compétences,
- s'inscrire dans une éthique pré-professionnelle préfigurant la déontologie professionnelle de l'enseignement,
- savoir articuler des connaissances du développement de l'enfant et celles relatives au système éducatif pour définir des choix pédagogiques et didactiques conscients et éclairés ;

- comprendre l'intérêt de la polyvalence du métier d'enseignant dans le premier degré et développer des capacités, tout au long de sa carrière professionnelle, à mettre en lien des savoirs disciplinaires actualisés et les enjeux des politiques publiques éducatives ;
- s'inscrire dans les valeurs et le cadre juridique du service public d'éducation ;
- avoir conscience de la pluralité des acteurs de la communauté éducative, percevoir la richesse des interactions et l'exigence d'une posture physique et langagière exemplaire passant par une communication maîtrisée (attention constante au registre de langue employé quel que soit l'interlocuteur).

❖ La troisième épreuve d'admission

Epreuve orale d'occitan-langue d'oc

L'épreuve orale d'occitan du concours de recrutement de professeur des écoles spécial langue régionale occitan comporte plusieurs temps qui sont indiqués dans les consignes écrites données aux candidats.
L'exercice est basé sur l'analyse et le commentaire d'un corpus de documents et dont le point de départ est le premier élément. En effet, il détermine les relations à établir avec les autres documents qui forment ce corpus.
Il s'agit donc d'abord de décrire, d'analyser et de commenter très précisément le premier document dans le but de tisser un réseau de correspondance, d'échos ou de dissemblances entre les documents.
Le jury a évalué cinq candidats. Les notes attribuées s'échelonnent de 7 à 18.
Un sujet fut proposé aux candidat(e)s. Il portait sur le thème de la figure du loup dans la culture occitane et son évolution à travers le temps et l'espace.

- **Analyse et présentation des éléments du dossier.**

Il s'agissait d'une nouvelle épreuve qui se décompose de la manière suivante :

1 : EXPOSÉ ET ENTRETIEN EN LANGUE OCCITANE (15 minutes)
En langue occitane, dans la variante dialectale choisie par la candidate ou le candidat, il s'agit de restituer, d'analyser et de commenter le document audio ou vidéo, puis d'en expliciter les liens avec les autres documents du dossier (10 minutes).
Ensuite, les candidat(e)s échangent avec le jury en langue occitane (5 min).

PARTIE 2 : EXPOSÉ ET ENTRETIEN EN LANGUE FRANÇAISE (15 minutes)
En langue française, les candidat(e)s explicitent l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier (10 minutes).
Ensuite, elles ou ils échangent avec le jury en langue française (5 minutes).

Les candidats disposent d'une heure de préparation. Ils doivent donc être rompus à une méthode d'analyse de documents qui sera exercée tout au long de l'année dans une complexité croissante afin d'arriver le jour de l'oral du concours en maitrisant tous les éléments nécessaires de cette épreuve bien structurée.

Lors de la préparation, une analyse simple et détaillée peut être réalisée par les candidats. Il convient d'abord de décrire les documents : est-ce une page de manuel ? le cas échéant de quel niveau ? un texte ? de quelle nature ? écrit à quelle époque ? est-ce un document iconographique ? quelle est sa place ? quelle est sa composition ? un document vidéo ? qui sont les interlocuteurs ? les destinataires ?[3]
Rappelons la consigne donnée aux candidates et candidats, lors de cette session, «…vous restituerez, analyserez et commenterez le document audio ou vidéo » ; cela signifie qu'une description et une analyse méticuleuses de la vidéo par les candidats sont attendues.

Une fois cette description réalisée, il convient d'identifier, pour tous les autres documents textuels ou vidéos, leur intérêt linguistique[4] : en quelle variante sont-ils écrits, éventuellement leur origine géographique, quels temps sont utilisés, trouve-t-on des marqueurs particuliers, quel est le champ sémantique utilisé, l'auteur a-t-il utilisé des figures de rhétorique particulières, quel champs lexicaux trouve-t-on dans l'extrait ?... Ensuite il faut mettre en avant l'aspect culturel : que trouve-t-on, dans chaque document comme pistes intéressantes, chaque document évoque-t-il un marqueur emblématique, un événement important, un rite calendaire, un élément de la culture populaire, un marqueur identitaire ?

Le candidat peut également noter à ce stade à quoi le document lui fait penser, à quoi, dans sa « bibliothèque intérieure » il peut renvoyer, en bref, les liens que l'on peut tisser[5]… Il faut alors mettre en rapport ces documents. Quelle est l'intention ? Réfléchir à l'ordre dans lequel ils sont présentés. En quoi malgré leur forme ils forment un tout sur le fond ?
Les candidats pourront résumer les points identifiés dans un tableau qui servira à nourrir le dialogue lors de l'entretien avec le jury :

Document	Description du document	Intérêt linguistique	Intérêt culturel
Document 1			
Document 2			

Après cette présentation et cette l'analyse, le jury pendant cinq minutes lors d'un échange en langue occitane (toutes les variations de la langue dans la mesure où elles respectent la norme cible sont légitimes) demande à préciser certains points. Il peut également être amené à demander de contextualiser de nouveau les documents. L'enjeux est d'évaluer la compétence d'expression orale en interaction des candidat(e)s tout en les amenant si besoin expliciter mieux leur réflexion.

Dans la deuxième partie, il est demandé aux candidat(e)s d'expliciter l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier et des documents qui le composent. Quelle est leur utilité aujourd'hui ? En quoi ils peuvent résonner dans notre monde et faire écho à d'autres cultures et langues ? En ce sens en quoi et comment nous amènent-il à dépasser les frontières de l'espace physique et culturel de l'aire occitane ?
Cet exposé qui est en langue française est suivi comme lors de la première partie d'un entretien avec le jury en français. C'est un moment d'échange qui permet de clarifier des points avancés précédemment et d'évaluer le regard de nos futur(e)s professeur(e)s des écoles bilingues sur la langue et la culture occitanes, et sur les liens qu'ils peuvent être amenés à tisser avec les autres

[3] Chacun de ses points d'analyse montre au jury que la candidate ou le candidat maîtrise la culture occitane dans sa diversité et non pas tel ou tel particularisme local.
[4] La difficulté de la langue doit être posée et argumentée. Quel est son intérêt, quel est le prérequis nécessaire pour l'aborder ?
[5] Le dossier ne prétend pas à l'exhaustivité. Les candidats pourront habilement proposer des pistes différentes, des prolongements, des axes de recherche…

cultures et langues du monde. Il est demandé alors de montrer une pensée qui est un aller-retour permanent entre le local et le global.

Les documents du dossiers proposés

Document 1 - document vidéo : « Para lo lop ! Istòria de la Bèstia » ; Source : www.occitanica.eu ; Occitanica e Anem / CIRDOC ; Durée : 2min09.
Il s'agit d'un film d'un court document d'animation à visée didactique en occitan languedocien qui retrace l'histoire de la Bête du Gévaudan et qui recontextualise l'affaire dans son époque et enfin évoque la légende qui a suivi ce fait divers du XVIIIe siècle.

Document 2 : texte de collectag
« Lo Lop e lo Musicaire », AURIAC, Jean-Paul, Antologia lo Lop, Canope, 2025. Collectage fait en Périgord au XX° siècle.
Ce texte présente en variation limousine de l'occitan le loup comme un prédateur puissant mais souvent ridicule et facilement trompé, contrairement à son image stéréotypée.
Il fait le récit de la mésaventure d'un vieux musicien qui, rentrant seul la nuit, s'endort au bord d'un chemin et se retrouve encerclé par des loups. Réfugié dans un arbre, il croit sa dernière heure venue. Selon les versions du conte, soit il joue de sa « chabreta » (cornemuse), dont la musique effraie les loups, soit l'instrument tombe au sol et produit un bruit terrifiant qui les fait fuir. Une autre fin plus comique évoque le vieil homme urinant sur les loups, qui s'enfuient, surpris et honteux.

Document 3 : chanson
« Ai vist lo lop, lo rainard, la lèbre » ; Anonime, sègle XIII (version en occitan provençal moderne / Musica : sus una boreia a tres temps.)
Il s'agit d'une chanson traditionnelle, qui se danse en bourrée, et dont on retrouve des versions dans différentes langue de France. En occitan, elle met en scène le loup, le renard et le lièvre en occitan.

Document 4 : document iconographique



Jaquette du DVD : *Contes a rebors, (version doblada en occitan* de Revolting Rhymes (*Un conte peut en cacher un autre*) de Roald Dahl et Quentin Blake, Conta'm, 2022

Entretien avec le jury

Le jury est composé de professionnels de l'enseignement de l'occitan des premier et second degrés capables, bien entendu, de comprendre l'occitan quelle que soit la variante utilisée par la candidate ou le candidat.
Il attendait dans un premier temps que le/la candidat(e) soit capable de restituer minutieusement les dates, les étapes, les protagonistes et les hypothèses sur l'identité de la Bête du Gévaudan.
La question de la présence du protestantisme sur le territoire d'oc comme une des explications de l'affaire de la Bête n'était pas forcément attendue mais pouvait amener à une discussion si le candidat désirait s'en saisir (de la cour de Jeanne d'Albret à la répression dans les Cévennes suite à la suite de la révocation de l'Edit de Nantes).
Le corpus et la consigne, « vous en expliciterez les liens avec les autres documents », invitaient les candidat(e)s à questionner la figure du loup : de l'histoire, de la légende, de la peur ancestrale de la bête à un loup ridiculisé par la ruse d'un humain dans un collectage, inoffensif dans la chanson populaire voire sous les traits d'une grand-mère contant à ses petits enfants dans la version cinématographique inspirée de Roal Dahl.
Le candidat pouvait conclure en élargissant sa réflexion sur les mécanismes d'apprivoisement des peurs dans la culture populaire.

Ensuite, en langue française, chaque devait expliciter l'intérêt culturel et la portée interculturelle du dossier.
Le candidat pouvait proposer une réflexion croisée sur la figure du loup dans la littérature et la culture populaire (Fables de la Fontaine, Ysengrin dans le roman de Renard, «Le Petit Chaperon Rouge », la bande dessinée de Cape et de Crocs/ De Manta e de Mordics ou encore Le loup en slip …)..

Il pouvait également :

- Enrichir sa réflexion en évoquant d'autres contes ou histoires où un personnage maléfique est trompé, dompté voire ridiculisé par un humain (Contes où figure le Diable, la Tarasque…).
- Questionner les enjeux et le rôle du conte dans sa dimension ludique, citoyenne et morale.

Les candidates ou candidats avaient avait aussi la possibilité d'évoquer l'utilisation du conte et de la chanson dans le cadre de la transmission de la langue.
En guise d'ouverture, les candidates ou candidats pouvaient proposer une piste de l'utilisation du conte, de la chanson dans un croisement des cultures et un tressage des langues, en questionnant la place du loup dans les autres cultures comme le dossier pouvait implicitement le suggérer.

Les prestations des candidats

Le jury a évalué 5 candidats.

Les prestations des candidats de la session 2026 du concours de professeur des écoles de l'académie de Bordeaux furent bonnes, voire très bonnes.
Nous formulons quelques préconisations à destination des futur(e)s candidat(e)s. Nous les encourageons les futurs candidats à parler en occitan le plus souvent possible, à écouter la langue sur différents supports[6], à lire, bien entendu, régulièrement, en amont, des ouvrages en langue

[6] On trouve aisément sur les sites d'hébergement en ligne des vidéos en occitan qui évoquent toutes les situations de la vie quotidienne. Le site de Octélé fournit de bien nombreux documents : https://www.octele.com/ On se réfèrera également aux collectages qui permettent d'entendre une langue authentique telle qu'elle fut parlée au milieu du XXe siècle, la biaça

occitane[7] mais aussi à écrire en occitan, et à écrire de manière manuscrite afin que le geste graphomoteur les aide à fixer les formes de la langue occitane. Car c'est par la pratique régulière et rigoureuse, notamment en reprenant consciencieusement grammaire et conjugaisons de base que leur langue va s'améliorer[8]. Enfin, lors de l'épreuve, nous invitons tous les candidats à s'octroyer un moment de relecture minutieuse de leurs notes pour éviter les erreurs grossières, les calques du français…

Nous souhaitons une bonne réussite à tous les futurs candidats de cette nouvelle forme du concours.

Epreuve orale de basque

- **L'épreuve**

Conformément à l'arrêté du 17 avril 2025 fixant les modalités d'organisation du concours, cette troisième épreuve d'admission a pour objectif d'évaluer la maîtrise de la langue régionale et du français, la capacité du candidat à analyser un dossier documentaire constitué de documents de nature variée, à structurer une présentation orale et à mettre en évidence les enjeux culturels et interculturels des documents.
Les deux dossiers proposés lors de cette session portaient sur des thématiques majeures du patrimoine culturel basque : le premier abordait l'évolution des représentations des sorcières dans la société basque, de la croyance populaire à leur réinterprétation contemporaine, tandis que le second était consacré au bertsolarisme comme pratique artistique, culturelle et sociale en constante évolution. Ces deux dossiers permettaient d'apprécier la capacité des candidats à articuler analyse linguistique, connaissances culturelles et réflexion interculturelle.
11 candidats ont composé lors de cette épreuve.
La moyenne générale s'établit à 15/20.
Un candidat a obtenu la note éliminatoire de 5/20.

- **Analyse des productions**

Analyse globale :
Le jury souligne la bonne qualité d'ensemble des prestations. La majorité des candidats a démontré une compréhension satisfaisante des documents proposés et une maîtrise globalement conforme aux attendus du concours.
Les meilleures prestations se distinguent par une méthodologie rigoureuse, conforme aux attendus réglementaires : une analyse approfondie du document audio ou vidéo, suivie d'une mise en relation pertinente avec les autres documents du dossier. Ces candidats ont proposé un exposé structuré, équilibré entre les deux parties de l'épreuve, en mobilisant des connaissances culturelles solides et en mettant en évidence les dimensions interculturelles des sujets.

en limousin : https://la-biaca.org/, le site « mémoire de demain » en Dordogne : https://archives.dordogne.fr/a/537/mise-en-ligne-de-la-collecte-occitane-memoire-s-de-demain-/, le magazine télé *viure al pais* https://www.france.tv/france-3/occitanie/viure-al-pais/ pour la langue contemporaine dans ses nombreuses variantes. La création musicale des années 1970 à nos jours en consultant youtube et https://paraulas.net ou en suivant les artistes contemporains sur les réseaux sociaux.

[7] Nous répétons que le futur enseignant de et en langue occitane, sans être un spécialiste, doit connaître les quatre grandes périodes de la littérature occitane, le Moyen-Âge, le XVIe et le XVIIe, le Félibrige et les créations contemporaines, en avoir lu les « grand auteurs » et pouvoir parler de ces œuvres en lien avec les autres littératures. La méconnaissance des auteurs de la fin du XXe siècle comme Manciet, Lafont, Delavouët, Delpastre, Rouquette…comme des plus contemporains… ne serait aucunement acceptable à ce niveau de qualification, en souhaitant devenir professeur des écoles, spécialiste d'occitan. Au rang des missions que la nation confie à nos enseignants, il y a celle de transmettre un patrimoine.

[8] Il s'agit à l'évidence de ne pas proposer des calques de phrases en français mais bien de connaître la manière « occitane » de dire sa pensée. On expurgera également de sa langue les « tics » de langage du français contemporain.

À l'inverse, certaines prestations sont restées essentiellement descriptives. Les candidats concernés ont souvent présenté successivement chacun des documents sans faire émerger la problématique commune du dossier ni construire une véritable démonstration. Lorsque les connaissances culturelles demeurent limitées, les analyses restent superficielles et peinent à dégager les implicites ou les enjeux patrimoniaux et sociétaux pourtant au cœur des dossiers proposés.
Le jury rappelle que cette épreuve ne vise pas uniquement à évaluer les compétences linguistiques, mais également la capacité du futur professeur des écoles à analyser des documents, à les contextualiser et à transmettre les éléments culturels qu'ils véhiculent.

Points positifs :

Exposé :

Les candidats les mieux préparés ont présenté un exposé clairement structuré, avec une progression logique et une gestion maîtrisée du temps. Ils ont su restituer avec précision le contenu du document audio ou vidéo avant d'établir des liens pertinents avec les autres supports.
Les meilleures prestations se caractérisent par une véritable analyse des documents, dépassant la simple description pour mettre en évidence leurs enjeux historiques, culturels et symboliques. Plusieurs candidats ont notamment montré leur capacité à dégager les dimensions interculturelles des dossiers et à inscrire les documents dans une réflexion plus large sur le patrimoine, la transmission et l'évolution des pratiques culturelles.

Entretien :

Les échanges avec le jury ont permis aux meilleurs candidats d'approfondir leur réflexion, de justifier leurs analyses et de mobiliser des connaissances complémentaires. Ils ont fait preuve d'une bonne capacité d'écoute, d'adaptation aux questions posées et d'une expression fluide dans les deux langues.

Difficultés rencontrées

Exposé :

Le jury a relevé plusieurs fragilités récurrentes.

La première concerne la maîtrise de la langue régionale. Des erreurs portant sur les déclinaisons, la conjugaison des verbes auxiliaires ou certaines structures syntaxiques ont parfois nui à la précision de l'expression orale.
Plusieurs candidats ont également rencontré des difficultés dans l'organisation de leur présentation. L'analyse du document audio ou vidéo, pourtant centrale dans l'épreuve, a parfois été traitée trop rapidement au profit d'une présentation successive des autres documents. Or ceux-ci ont vocation à éclairer, compléter ou mettre en perspective le document principal, et non à faire l'objet d'analyses indépendantes.
Enfin, certaines prestations sont demeurées essentiellement descriptives, sans véritable prise de distance critique ni mise en évidence des implicites ou des intentions des auteurs.

Entretien :

L'entretien a parfois révélé des connaissances culturelles insuffisamment approfondies. Certains candidats ont éprouvé des difficultés à contextualiser les documents ou à expliciter leur portée patrimoniale et interculturelle. Les réponses apportées sont alors restées générales et peu argumentées.

Éléments de correction

Le jury rappelle que le document audio ou vidéo constitue le point d'entrée de l'analyse. Les autres documents n'ont pas vocation à être étudiés successivement de manière autonome, mais doivent être mobilisés pour compléter, illustrer, nuancer ou approfondir les éléments dégagés à partir du

document principal. Une présentation répondant pleinement aux attendus de l'épreuve repose donc sur une analyse organisée et problématisée du dossier.

Dans le dossier consacré aux sorcières de Zugarramurdi, le document audiovisuel invitait à dépasser l'image folklorique de la sorcière pour interroger la construction historique et sociale de cette figure dans la culture basque. Les candidats pouvaient montrer comment les différents documents mettent en évidence une évolution des représentations : des croyances populaires et des récits légendaires aux persécutions des XVIè et XVIIè siècles, jusqu'à leur réappropriation contemporaine comme élément du patrimoine culturel et de la mémoire collective. La chanson contemporaine ouvrait notamment la réflexion sur les processus de réhabilitation des femmes condamnées et sur la manière dont une société relit aujourd'hui son histoire.

Dans le dossier consacré au bertsolarisme, le document audiovisuel permettait d'analyser une pratique orale vivante, fondée sur l'improvisation, la maîtrise linguistique et l'interaction avec le public. Les autres documents conduisaient à mettre en évidence les différentes formes de transmission de cette tradition, son évolution au fil des générations, son adaptation aux transformations de la société basque et son ouverture à de nouvelles formes artistiques et médiatiques. Les candidats pouvaient ainsi montrer que le bertsolarisme constitue un patrimoine vivant, capable d'intégrer les évolutions sociales tout en conservant sa fonction culturelle et identitaire.

Au-delà de l'analyse culturelle, les deux dossiers appelaient une réflexion sur leur portée interculturelle, conformément aux attendus de l'épreuve. Les meilleurs candidats ont su montrer que ces thématiques dépassent le seul cadre de la culture basque.

Le dossier sur les sorcières permettait ainsi d'établir des parallèles avec d'autres épisodes de l'histoire européenne marqués par les procès en sorcellerie, les phénomènes de stigmatisation ou les mécanismes d'exclusion sociale. Il invitait également à réfléchir à l'évolution du regard porté sur les femmes, sur les croyances populaires, sur la construction des mémoires collectives et sur les processus contemporains de patrimonialisation. Ces mises en perspective permettaient de montrer comment une culture locale dialogue avec une histoire commune à de nombreuses sociétés européennes.

Le dossier consacré au bertsolarisme offrait quant à lui l'occasion d'interroger les formes universelles de transmission des patrimoines oraux. Les candidats pouvaient établir des rapprochements avec d'autres traditions d'improvisation poétique ou musicale, avec les processus de sauvegarde des langues régionales ou minoritaires, ainsi qu'avec les enjeux contemporains liés à la diversité linguistique et culturelle. La réflexion pouvait également porter sur la capacité des pratiques culturelles à se renouveler, à intégrer les évolutions technologiques et à favoriser le dialogue entre les générations.
Dans les deux dossiers, la portée interculturelle ne consistait donc pas à juxtaposer des exemples extérieurs, mais à mettre en évidence des problématiques communes (transmission, mémoire, patrimoine, identité, évolution des représentations, diversité culturelle) permettant de comprendre comment une réalité propre à la culture basque s'inscrit dans une réflexion plus large.

Enfin, le jury a particulièrement apprécié les candidats qui ont su établir un lien avec les programmes de l'école primaire, en montrant comment ces documents peuvent contribuer à développer chez les élèves la connaissance du patrimoine local, l'ouverture aux autres cultures, la compréhension de la diversité linguistique et le respect des différentes formes d'expression culturelle. Cette capacité à articuler analyse, culture et perspective de transmission constitue un marqueur important de la posture attendue d'un futur professeur des écoles.

- **Conseils aux candidats**

Le jury invite les futurs candidats à préparer cette épreuve en développant simultanément leurs compétences linguistiques et leur culture générale relative au Pays basque.
Une pratique régulière de la langue régionale demeure indispensable afin d'acquérir une expression plus fluide et plus précise. Une attention particulière devra être portée à la maîtrise des déclinaisons, de la conjugaison des verbes auxiliaires et à l'enrichissement du lexique.
Il est également recommandé de s'entraîner à respecter la méthodologie propre à l'épreuve : partir systématiquement du document audio ou vidéo, en proposer une analyse approfondie, puis construire progressivement les liens avec les autres documents du dossier.
Les candidats gagneront enfin à approfondir leurs connaissances historiques, artistiques, littéraires et socioculturelles afin de dépasser une analyse descriptive et de proposer une véritable interprétation des documents. La réflexion interculturelle, explicitement attendue par les textes réglementaires, doit être construite et argumentée. En tant que futurs professeurs des écoles, les candidats doivent être capables de contextualiser les documents, d'en expliciter les enjeux et d'envisager leur transmission auprès des élèves, en cohérence avec les programmes de l'école primaire.
Enfin, le jury précise que le terme interculturel ne signifie pas simplement « culturel ». Il renvoie à la rencontre, à la comparaison et au dialogue entre des cultures, des langues ou des modes de pensée. Ainsi, selon les thèmes traités dans les dossiers, une mise en relation pourrait être proposée avec :

- La culture scientifique qui peut avoir une portée interculturelle si les élèves comparent des savoirs, des pratiques ou des représentations scientifiques selon les contextes culturels. Par exemple, étudier les noms des plantes en langue régionale et en français, ou les savoirs traditionnels liés à la biodiversité.
- La culture artistique qui a une portée interculturelle si elle permet de mettre en regard des œuvres, des chants, des danses ou des formes d'expression de différentes cultures ou langues.
- La culture historique qui peut être interculturelle lorsqu'elle éclaire les contacts entre peuples, les évolutions linguistiques, les influences réciproques ou l'histoire d'un territoire marqué par plusieurs langues et cultures.
- La culture technologique qui peut également l'être si elle conduit à réfléchir à la diffusion des innovations, aux usages des technologies dans différents contextes culturels ou à la place de la langue régionale dans le numérique.

En revanche, si le candidat présente uniquement un contenu scientifique, historique ou artistique sans cette mise en relation, on parlera plutôt de culture scientifique, culture historique ou culture artistique, mais pas nécessairement de portée interculturelle.